Notice historique sur les précieuses reliques de Saint-François de Sales...


BnF Gallica

A. Gavard

NOTICE HISTORIQUE
SUR LES PRÉCIEUSES
RELIQUES
DE SAINT
FRANÇOIS DE SALES

DEPUIS LEUR TRANSLATION DE LYON A ANNECY

JUSQU'A NOS JOURS

PAR UN CURÉ DU DIOCÈSE D'ANNECY

ANNECY
CHARLES BURDET, LIBRAIRE-ÉDITEUR
1865

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES PRÉCIEUSES

RELIQUES

DE SAINT

FRANÇOIS DE SALES

ANNECY. — IMP. DE CH. BURDET.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES PRÉCIEUSES

RELIQUES

DE SAINT

FRANÇOIS DE SALES

DEPUIS LEUR TRANSLATION DE LYON A ANNECY

JUSQU'A NOS JOURS

PAR UN CURÉ DU DIOCÈSE D'ANNECY

Mr V. Brasier, mort vic-général
et prévôt du Chapitre.



ANNECY

CHARLES BURDET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

—

1865

AVERTISSEMENT

Si la vie de Saint François de Sales est désormais un livre à peu près fait, il n'en est pas de même de l'histoire de ses saintes Reliques. Ce trésor sacré, notre impérissable honneur parmi les hommes, notre puissante protection auprès de Dieu, a cependant une histoire. Depuis deux cent quarante-deux ans que notre ville épiscopale en est la glorieuse dépositaire, bien des prières ont été faites à Dieu devant ces saintes Reliques, et qui nous pourrait dire toutes les grâces obtenues ? Plus d'une fois les Souverains Pontifes s'en sont occupés ; à plusieurs reprises la châsse qui les renfermait a été visitée ; souvent elles ont été, pour nos pères, l'objet de belles et touchantes solennités populaires. Hélas ! un jour aussi, la tempête vint mugir autour d'elles. Comment ont-elles été sauvées en ces jours de ravage? comment ont-elles été réta-

blies en leur lieu d'honneur? On le sent, le temps presse, il faut se hâter de recueillir et de grouper tous ces faits, pour les confier à l'histoire et en laisser à notre pays surtout une mémoire sûre et fidèle.

Ce travail important, nécessaire, que nous nous permettons d'indiquer, et qui serait, dans nos solennités prochaines, d'un intérêt si vif et si agréable, avons-nous la prétention de le présenter ici? Nullement. Seulement, à la veille de ces fêtes qui nous verront tous accourir au tombeau de Saint François, ne mériterons-nous pas quelque indulgence, si, par affection pour notre aimable Saint, pour le bien aussi et le pieux plaisir de ses pèlerins, nous avons osé, à la hâte et d'une main novice, tracer une simple ébauche de cette même histoire?

C'est là toute notre prétention. Ne sera-t-elle pas aussi notre légitime excuse? Nous aimons à l'espérer.

Ces quelques pages, que nous ne voulons point appeler un travail, n'ont pas laissé cependant que de nous coûter quelque peine et tous nos soins. Nous citons les auteurs que nous avons consultés; l'on verra que nous avons puisé aux sources les plus sûres, et même, aussi souvent que nous l'avons pu, nous avons reproduit les faits dans le style du temps; cela nous a semblé de meilleur goût, plus respectueux et d'une

autorité plus grande. Nous l'avons fait surtout, avec bonheur et respect, chaque fois qu'il nous a été donné de rencontrer un récit dû à la plume d'une des premières Religieuses de la Visitation. Ces saintes Filles ne se doutaient pas que, tout en imitant la douce piété de leur bienheureux Père, elles en avaient aussi pris l'esprit et la grâce. Avons-nous besoin d'ajouter qu'en dehors des faits miraculeux reconnus par l'Eglise, nous ne reconnaissons, à ceux que nous pouvons citer ici, que la seule autorité qu'ils empruntent aux témoignages qui en sont la preuve.

Puissent ces faibles pages, en nous montrant ce qu'ont fait, ce qu'ont été nos ancêtres pour notre aimable Saint, contribuer du moins à maintenir et à perpétuer parmi nous le culte d'honneur et d'amour que nous lui devons à tant de titres ! Que la grâce de Dieu leur accorde cette bénédiction, et nous sommes satisfaits.

Fête de Saint Joseph, 1865.

LES PRÉCIEUSES RELIQUES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

CHAPITRE Ier.

Reliques de Saint François de Sales transportées de Lyon à Annecy. — Voyage. — Arrivée. — Cérémonie des funérailles.

On l'a dit mille fois, si, dans le secret de ses justes desseins et par égard pour la liberté de l'homme, Dieu permet, dans des jours malheureux, à des hommes égarés ou pervers de semer le schisme, la division, la révolte dans l'Eglise, toujours et avec un admirable à-propos, et pour le temps et pour le lieu, sa bonté suscite à côté de l'homme de l'attaque l'homme de la défense. Saint François de Sales en fut un exemple frappant. Aujourd'hui, aux yeux du littérateur, de l'homme du monde qui se trouve, en le lisant, pris au charme de son esprit et de son cœur, Saint François de Sales, naissant et vivant dans nos obscures

vallées, au pied de nos montagnes, peut paraître un véritable hors-d'œuvre ; c'est comme une perle ignorée délaissée dans un désert. Vain jugement ! Parmi cette brillante couronne de Saints qui ont embelli et glorifié l'Eglise au XVIe siècle, Saint François de Sales, incontestablement l'un des plus grands et le plus aimable, apparut parmi nous à son heure et à sa place. Qui le veut comprendre tel que la nature et la grâce l'avaient fait, qu'il pense au caractère, aux armes, au camp retranché de l'ennemi qu'il venait combattre. Saint François de Sales, les faits l'ont démontré, avait pour première mission de rendre à une belle province de son pays la foi perdue, et de la défendre ensuite. Docile à la voix de Dieu, son cœur dévoué comprit aussitôt cette mission, et il lui consacra sa vie entière ; aussi en vain la France qui nous l'enviait lui offrit-elle ses premiers honneurs. « Il étoit si ayse, nous dit M. de Longueterre, son premier historien, d'être le premier après tous les autres dans Annecy, qu'il n'eut pas quitté une petite chambre qu'il avoit là pour tous les palais du monde (*). » Trois liens, trois affections aussi douces que profondes, l'y retenaient invinciblement : c'étaient, en premier lieu, nous l'avons dit, son Eglise, son bercail à garder ; puis la vie humble, sim-

(*) En retour d'un si beau dévouement, Annecy, en plus d'une circonstance, a donné à son Saint Evêque des preuves non équivoques d'une affection, d'un attachement sincères : ces pages en rendront témoignage; mais nous ne voulons pas tarder à citer le fait suivant, rapporté par Grillet, tom. I, page 273. « L'an 1630, dit-il, Annecy osa résister à Louis XIII, et cette ville ne se rendit au maréchal de Châtillon qu'après qu'il eut accordé aux habitants une capitulation honorable. Le quatrième article de cette capitulation était celui-ci : *Que le corps du Vénérable François de Sales ne pourra jamais être déplacé ni porté hors d'Annecy...* »

ple et cachée qu'il aimait tant et qui lui semblait plus facile dans nos paisibles vallées ; enfin plus tard une toute petite plante, née de son souffle, arrosée de sa main, et qui bientôt par ses prières et ses soins devint un bel arbre dans le jardin de l'Eglise. Nous avons nommé « sa chère petite Visitation de Sainte-Marie. »

Mais, si Saint François de Sales s'était toujours refusé à la France pendant sa vie, la divine Providence ne sembla-t-elle pas vouloir le lui accorder après sa mort, puisqu'elle l'y avait conduit pour qu'il y trouvàt le terme de ses jours (*) ? On l'espéra d'abord, et Lyon, par l'organe de Jacques Olier, intendant de la Justice, réclamait hautement ce glorieux héritage. Il n'entre pas dans notre plan de faire le récit des débats qui eurent lieu à ce sujet. On vit bientôt que Dieu n'avait permis cette mort du Saint sur la terre étrangère que pour faire éclater, une fois de plus et plus vivement que jamais, l'affection profonde qui l'unissait à son Eglise et à son pays. En apprenant les prétentions des Lyonnais (prétentions si honorables du reste pour leur esprit de foi), la Mère de Chantal écrivit vivement, le duc de Savoie intervint par son ambassadeur à Paris, l'Evêque et le Chapitre de Genève envoyèrent deux chanoines pour réclamer ; le testament du Saint, pour dernière preuve, étant consulté, témoigna de sa dernière volonté. C'était trop d'évidence en faveur de notre droit. Le mercredi 18 janvier 1623, Janus de Sales, chevalier de Malte et frère du Saint, ainsi que Janus Regard et Georges Rolland, tous deux chanoines, députés par le Chapitre de Genève, purent enfin quitter Lyon, emportant, comme

(*) Le Saint mourut à Lyon, le 28 décembre 1622.

autrefois les fils de Jacob, leur père vénéré dans la terre que lui avait donnée le Seigneur.

Avec ce dernier voyage du Saint commence le travail que nous nous sommes imposé, et nous aurions aimé à retrouver d'abord quel fut l'itinéraire suivi par ce convoi funèbre qui fut plutôt un triomphe. Au rapport de Charles-Auguste, neveu du Saint (*), à la Buisse on déposa le saint Corps dans l'église, et les Religieux le veillèrent toute la nuit. Le jour suivant, comme on traversait le village de la Valbonne, force fut de s'y arrêter ; les chanoines de Meximieux se trouvaient là en attente, au milieu d'un très-grand peuple, demandant à faire les prières funèbres pour le défunt. Une autre nuit se passa à Saint-Denis, pendant laquelle les bons habitants demeurèrent en prières autour du saint Corps.

« Comme l'on continuoit le chemin contre la ville de Saint-Rambert, voilà arriver en poste Honoré d'Urfé, marquis de Valromey..., ayant déjà fait trois lieuës pour attendre la procession funèbre, il fleschit les genoux au milieu d'un bourbier, arrousa la châsse de larmes très-amères et fist à haute voix des prières à sa bienheureuse âme. Tout le chemin d'un costé et d'autre étoit bordé d'un peuple innombrable, et n'y avoit personne qui ne taschast de toucher ou le brancard ou le drap qui couvroit le corps, avec des chappellets, des linges, des livres, des images et semblables choses, et de toutes les églises voisines on voyoit venir les curés revestus de surpelis en procession avec la croix..., partout on n'entendoit que de pleurs et de lamentations et n'y avoit personne qui ne prononçast ouver-

(*) Vie du Saint, tom. II, p. 271.

tement que ce grand Prélat était saint, si vous en exceptez un seul homme, qui fut à la mesme heure chastié de sa témérité. Il s'appeloit noble Jean Fabry, lequel étant en la conversation de Berard de Pingon, baron de Cusy (qui étoit venu voir à Cule son nepveu Louis Pingon, seigneur de Prengin), et entendant raconter le grand honneur que tous ces peuples avoient rendu au corps de l'Evesque de Genève, et que mesme plusieurs seigneurs s'étoient mis à genoux pour le venerer, entre autres au lieu de Cule le seigneur baron de Rochefort et le seigneur d'Escrivieux : « J'admire, « dit-il, toutes ces cérémonies et n'approuve point que « principalement des seigneurs de qualité ayent rendu « de tels honneurs : on n'en feroit pas plus à un corps « saint. » Comme il eust achevé ce mot, le voilà tout soudain frappé d'un lourd aveuglement et perdit entièrement la parolle, demeurant en cet état, au grand estonnement de tous ceux qui estoient présents, l'espace d'autant de temps que l'on pourroit réciter l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des apostres et la Confession générale (le *Confiteor*). Après quoy, ayant recouvré la veuë et la parole : « Oh ! je recognois bien que j'ai fait faute, s'escria-t-il, « en désapprouvant les honneurs que l'on a rendus au « grand Evesque de Genève : c'est pour cela que Dieu « m'a chastié..... »

« Mais l'on estoit déjà dans les terres du diocèse de Genève. Les syndiques et bourgeois de la ville de Seyssel, tous revestus de deuil, vinrent au devant du corps à une lieuë, et, avec une grande pompe, entre six vingts flambeaux où estoient attachées les armoiries de la ville, l'introduisirent dans leur église paroissiale de Notre-Dame, et le lendemain l'accompagnèrent

pour la pluspart jusques à Anicy. Or ceux d'Anicy, premièrement le magistrat en corps et en robbes, secondement la noblesse, et troisiesmement les bourgeois, sortis en lǒngue file, tous deux à deux, couverts de noir et tesmoignant une extreme tristesse et de mine et d'habits, voire même en leurs chevaux, le prirent au village de Gévry. Martin le Muet (*), chose très-pitoyable, après avoir plaint son saint Maistre par un horrible mugissement, plus mort que vif, s'alla jeter à ventre courbé dessous la châsse entre les deux mulets, et là sanglottoit misérablement par la force de la douleur, et fit ainsi tout le chemin jusques à la ville. C'estoit un jour de dimanche et trois heures après midy quand la pompe apparut au pont des Arnons (**)..... »

« Il n'est pas possible d'exprimer, dit ici le P. Louis de La Rivière dans sa Vie du Saint, comme au premier coup de cloche qu'on sonna à son arrivée, toute la pauvre ville s'émut : vous eussiez cru qu'on la menoit en transmigration ; tout court au devant, les maisons demeurent désertes : ce ne sont que pleurs, que lamentations, que sanglots, que doléances, que complaintes. »

Cependant le jour étant avancé, et l'église cathédrale n'étant point encore dûment préparée pour les obsèques solennelles, le Révérendissime Evêque Jean-

(*) C'était un pauvre sourd-muet que, par charité, Saint François de Sales avait pris à son service et comblé de ses bontés. Aussi, dès ce jour et tant qu'il vécut, ce pauvre muet ne manqua jamais, soir et matin, d'aller s'agenouiller près du tombeau de son bon maître, et là il priait avec une ferveur qui touchait tout le monde.

(**) Cette arrivée du saint Corps à Annecy eut lieu le 26 janvier. *Contextus actorum omnium in beatificatione et canonizatione sancti Francisci*, per d. Capellum... p. 50.

François de Sales, accompagné de tout le clergé, ayant reçu les précieuses Reliques, les fit déposer, à l'extrémité de la ville, au milieu de l'église du Saint-Sépulcre et sur la pierre du tombeau d'un Bienheureux auquel le Saint Evêque avait eu grande confiance pendant sa vie. Au rapport du P. Jean de Saint-François, souvent il envoyait les malades qui se recommandaient à lui prier sur ce tombeau, et lui-même aimait à y prier. Ce tombeau était celui du Bienheureux André d'Antioche, mort en odeur de sainteté dans cette maison du Saint-Sépulcre, sur la fin du XIVe siècle, et invoqué dès lors par la piété des fidèles (*).

« Tout le temps des trois jours, continue Charles-Auguste, que le sacré dépost reposa dans cette église, il s'y fit un si grand concours de peuples que jamais on n'avoit veu semblable chose à Anicy, et plusieurs malades et infirmes recouvrèrent miraculeusement la santé. »

Quel spectacle en effet pour la ville que celui de ces deux Saints encore une fois réunis à ses portes, l'un la protégeant depuis des siècles, et l'autre demandant à y rentrer pour sanctifier encore, après sa mort, ceux qu'il avait déjà tant bénis pendant sa vie et au milieu desquels il avait choisi la place de son repos ! Annecy n'ignorait pas ce témoignage suprême de l'affection de son Saint Evêque ; on venait de passer trois semai-

(*) La dévotion au Bienheureux André n'a pris fin, dans Annecy, qu'à la Révolution. On recourait à lui spécialement pour être guéri de la fièvre ; et l'usage, la dévotion était de l'invoquer en se couchant sur la pierre de sa tombe. Les guérisons ainsi obtenues étaient nombreuses, comme l'assure encore en 1757 Gallizia, tom. V, p. 45. Voir aussi Besson, p. 119.

nes dans les angoisses d'une cruelle incertitude, mais à cette heure plus de crainte, le Saint était là revenant, mort, pour garder son troupeau. Oui, l'on comprend l'émotion profonde qui remua la ville entière pendant ces jours, elle retrouvait son père, son Saint Evêque, celui qui faisait son honneur et son bonheur.

Cependant le 29 janvier, jour destiné aux grands honneurs des funérailles, était arrivé. Bien que le saint Corps dût reposer dans la petite église du premier monastère de la Visitation, la cérémonie toutefois devait se faire dans l'église de Saint-François, servant de cathédrale. Là, dès le 23, tout le frontispice de l'église avait été couvert d'épitaphes, d'élégies, d'emblèmes, de devises, de peintures et d'inscriptions. Sur la porte, un grand lion d'or était représenté rendant le Saint à une truite d'argent; qui ne voit que le premier emblème figurait la ville de Lyon et le second celle d'Annecy?

En entrant dans l'église, tout d'abord les yeux étaient tristement frappés : la grande chaire, au pied de laquelle on avait si longtemps recueilli, comme une manne céleste, la douce parole du Saint, disparaissait sous un grand crêpe noir qui la voilait dans toute sa hauteur; au dedans de ce voile, à l'intérieur de la chaire, à la place même qu'avait si souvent occupée le Saint, se laissait voir une tête de mort faiblement éclairée par une lampe dont le crêpe noir obscurcissait encore la pâle clarté. Hélas! c'était le deuil de l'orateur que l'on avait perdu.

Devant la chaire, au milieu de l'église, c'était le lit funèbre que l'on avait dressé tel que le Saint lui-même l'avait décrit en son testament, c'est-à-dire pour tout luminaire, autour de ce lit d'honneur, étaient rangés

treize flambeaux de cire blanche, avec les écussons non pas de sa famille, mais du saint nom de Jésus.

Un peu plus haut, du côté du sanctuaire, la scène devenait moins triste. Sur la porte du chœur se rencontrait un tableau destiné à rappeler non plus l'orateur dont la voix venait de s'éteindre, mais l'écrivain toujours vivant, toujours parlant en ses œuvres; il représentait un agneau, blanc comme neige, agenouillé sur un livre d'or avec ces mots : *Doux, humble, utile.* Gracieuse pensée ! heureuse image ! Qui de nous n'aime et ne connaît pas toujours ce doux agneau et ses paroles, et ses maximes, et ses beaux livres d'or ?

Enfin, au chevet de l'église, au dessus du grand autel et contre un grand drap mortuaire, paraissait, dominant toute l'église, un portrait en grand du saint Evêque ; « la veuë duquel, remarque Charles-Auguste, apporta tant soit peu de consolation au pauvre peuple. »

Ainsi parée pour recevoir une dernière fois son Pontife, l'église cathédrale le vit bientôt entrer. A huit heures du matin, le révérendissime Evêque Jean-François de Sales, vêtu pontificalement, alla processionnellement faire la levée du corps de son saint frère dans l'église du Saint-Sépulcre. Les Religieux Barnabites, naguère établis par le Saint dans sa ville d'Annecy, ayant sollicité et obtenu la grâce de porter eux-mêmes ses saintes dépouilles, six prêtres de leur Ordre reçurent sur leurs épaules ce doux et précieux fardeau. Pendant la marche, quatre chanoines, portant chape et mitre, tenaient les coins d'un grand drap de soie blanche qui couvrait toute la châsse, tandis que les quatre syndics portaient au-dessus, très-haut élevé, un dais de même couleur.

Nous avons vu déjà les regrets, les larmes données à l'orateur, à l'écrivain; voici celles des enfants sur leur Père. Devant le saint Corps, plongé dans sa douleur, marchait, seul, le Révérendissime Evêque; tout son clergé le suivait. Après, dit Charles-Auguste, venaient les frères du Saint (*), ses parents, ses alliés, les magistrats, « et enfin toute la ville, excepté ceux qui des fenestres arrousaient les rues inférieures de leurs larmes. » Ceux-là sans doute étaient, avant tous, les malheureux et les pauvres qui pleuraient sur le plus tendre des pères.

Après l'entrée dans l'église, la châsse étant élevée sur son lit d'honneur, le prévôt Louis de Sales, cousin de Saint François et son premier compagnon dans la mission du Chablais, la fit aussitôt parer de deux grands vases d'argent garnis de fleurs de lis; sur deux carreaux de drap d'or, on mit d'un côté la mitre et de l'autre la crosse, le grand dais de satin blanc fut tenu continuellement au dessus; de sorte que de tout cet ensemble, l'impression reçue fut si sainte, « et la majesté estoit bien si grande, dit encore Charles-Auguste, que personne n'avoit de la répugnance à croire qu'un corps saint reposât en ce lieu. »

On le voit, ce n'étaient plus des funérailles, ce n'était pas encore le triomphe, mais, la nature et la foi parlant tour à tour, et la douleur et la confiance agitaient tous les cœurs. Cette cérémonie fut longue et il était tard, lorsque (**) « le P. Philibert de la Bonneville, Provincial des Capucins de Savoie, prononça l'Oraison funèbre avec beaucoup de ressentiment, de dévotion, de douleur et de piété. »

(*) Louis et Janus de Sales.
(**) Le P. Louis de La Rivière, Vie du Saint.

Il restait à remplir la dernière volonté qu'avait exprimée le Saint mourant, touchant le lieu de sa sépulture. Dans le troisième article de son testament, il avait demandé que si, lors de son trépas, la religion catholique n'était pas encore rétablie dans son Eglise de Genève, on plaçât son tombeau sous la garde de ses chères Filles de la Visitation, au milieu de leur église. La Mère de Chantal, un flambeau à la main, en prières avec toutes ses sœurs, l'attendait en proie à une émotion, à une impatience qui ne se pourraient dire. Vers les cinq heures du soir, « avec une solennité pareillement très-grande, » on transporta donc ces Restes sacrés dans l'église du premier monastère de la Visitation, et c'est là maintenant que nous allons en chercher et en suivre l'histoire.

CHAPITRE II.

Reliques du Saint déposées dans l'Eglise du premier Monastère de la Visitation. — Ouverture de la Châsse en 1632.

Nous venons de voir qu'en son testament le Saint avait demandé qu'on l'ensevelît au milieu de la nef de l'église de la Visitation; mais, comme en y creusant la fosse on y trouva une abondante quantité d'eau, il ne fut pas jugé possible d'y déposer le saint Corps ; ce qui fit qu'en attendant un autre lieu, il fut religieusement gardé dans la sacristie, « dans et sous un lit d'arme-

sin blanc, tout brodé des noms de Jésus et Marie. »

Pendant ce temps, un tombeau lui fut érigé du côté de l'épître, vis-à-vis de la grille du chœur des Religieuses, et Mgr Jean-François de Sales, assisté de son Chapitre et des chanoines de l'église collégiale, l'y transporta solennellement le 10 juin de la même année.

La foi, la dévotion du peuple n'avait pas tant attendu pour se manifester. Nous trouvons que, dès le mois d'avril, l'on avait dû élever dans l'église deux nouveaux autels, tant était grand le nombre des prêtres qui venaient, à la demande des fidèles ou par dévotion, y célébrer les saints Mystères (*). L'année suivante, en 1624, les miracles étaient déjà si fréquents, que l'on avait peine à en tenir compte. Aussi ces deux premières années suffirent-elles pour voir les abords du tombeau couverts de tableaux, de lampes précieuses, de vœux de toute forme, de tout prix, d'or, d'argent, de simple cire : c'étaient autant de témoignages de reconnaissance venus de tous les pays et offerts par des grands du monde, tels que la duchesse de Nemours, le cardinal Maurice de Savoie, l'infante Marie, etc., non moins que par les plus pauvres gens (**). « Ceux-ci apportaient au tombeau un peu de toile rousse, une poupée de chanvre, deux ou trois poignées de blé, quelques petites poulettes, chose de si grande consolation, que la piété de ces bonnes gens ne se peut voir sans une grande tendreté de cœur. »

(*) Ces messes se disaient, soit en l'honneur du Saint-Esprit pour les grâces à obtenir, soit en l'honneur de la Sainte-Trinité pour les grâces obtenues.

(**) Fondation inédite d'Annecy, p. 33.

La Mère de Chantal n'avait pas besoin de tous ces témoignages du dehors pour croire à la sainteté de son bienheureux Père ; mais elle en profita pour insister fortement, surtout auprès de Mgr l'Evêque, afin qu'il fît commencer, immédiatement et par son ordre, les premières enquêtes nécessaires à l'introduction de la cause du Bienheureux. Ces enquêtes se firent pendant deux ans en Savoie, en Bourgogne, en Dauphiné, et en 1626 le P. dom Juste Guérin en porta à Rome un rapport si frappant, qu'aussitôt le Pape nomma commissaires apostoliques, pour informer en son nom : Mgr André Frémyot, archevêque de Bourges et frère de la Mère de Chantal ; Mgr Pierre Camus, évêque de Belley et ami du Bienheureux, et le révérend Georges Ramus, docteur et chanoine de Louvain.

Nous ne pouvons pas suivre cette grande et belle cause dans toute sa longueur ; nous n'en prendrons que ce qui convient à notre sujet. A Annecy, le nombre des témoins, qui venaient d'eux-mêmes déposer en faveur de la sainteté du Bienheureux, était si grand, qu'il passait certains jours sept ou huit cents. En Faucigny, dans la chapelle de Sainte-Anne de Taninges, il ne s'en présenta pas moins de cent trente-sept, dont environ quatre-vingts ne déposèrent que pour attester un ou plusieurs miracles : tant en France qu'en Savoie, les témoins entendus furent plus de cinq mille. Mais ce que nous avons à décrire, c'est l'ouverture de la châsse telle qu'elle se fit, le 4 août 1632, par les ordres et sous les yeux des commissaires apostoliques. Pour la première fois, depuis dix ans, les traits du saint Evêque allaient reparaître aux yeux de ses enfants, la nouvelle qui s'en donna fit accourir de Paris, de Dijon, de Grenoble, une foule immense ;

mais, au jour fixé, la visite devant être secrète, les portes de l'église de la Visitation furent fermées, et le notaire apostolique, le sieur Ducrest, le P. dom Juste Guérin, procureur de la cause, ainsi que les témoins de la visite (*), furent seuls admis avec quelques privilégiés (**) à accompagner les commissaires. Quant aux Religieuses du monastère, comme elles devaient être interrogées par les prélats, elles attendaient dans la plus vive émotion, derrière leur grille ouverte. La Mère de Chantal était à leur tête.

Les commissaires en effet s'approchèrent tout d'abord de la grille, et, ayant fait faire aux Religieuses le serment de dire la vérité, ils leur ordonnèrent, au nom du Souverain Pontife, de leur indiquer le lieu où reposait le serviteur de Dieu.

La Mère de Chantal répondit au nom de toutes, en montrant son tombeau (***), « que le 10 juin 1623 ce saint Corps avait été mis dans le sépulcre qu'ils voyaient du côté de l'épître ; qu'il était habillé d'une aube, avec l'étole et la chasuble de taffetas blanc, et coiffé d'une mitre de même couleur, sur laquelle on avait attaché un papier contenant le nom du défunt, le jour de son décès, et celui de sa déposition en ce lieu. »

Les prélats, s'étant alors approchés du tombeau, voulurent savoir la raison de ce nombre prodigieux de vœux qui l'environnaient. A cette question, la Sainte ne put retenir ses larmes ; elle leur expliqua

(*) Ces témoins furent : Nicolas Baytaz, doyen de la collégiale de N.-D.; Michel Favre, confesseur des religieuses; Egrege François Favre, marchand; maître Guichard Rosset et maître Noël Roget, tailleur.

(**) De ce nombre furent le Prince de Carignan, la Princesse son épouse et son fils, ainsi que le Commandeur de Sillery, cet insigne bienfaiteur de la Visitation.

(***) M. l'abbé Bougaud, *Histoire de Sainte Chantal*, tom. II, p. 272.

comment, n'ayant pas quitté la Savoie dès la mort du saint Evêque, elle avait été l'heureux témoin de mille grâces obtenues par son intercession, grâces dont tous ces objets étaient de pieux témoignages.

Après les *ex-voto*, comme on examinait les inscriptions, les épitaphes, une, entre les autres, attira l'attention des prélats. La Mère de Chantal leur fit connaître qu'elle était un hommage de reconnaissance offert par la ville de Thonon à son sauveur et apôtre (*).

Enfin l'examen du tombeau étant fait à l'extérieur, les prélats commandèrent que l'on rompît le mur qui le renfermait (**). « Des ouvriers s'avancèrent alors, et, la pierre du tombeau ayant été descellée, on en tira le double cercueil que l'on posa sur le marchepied de l'autel ; celui de bois était rompu, mais le cercueil de plomb était bien fermé. Dès qu'on l'eut entr'ouvert, il n'y eut qu'un cri dans l'assemblée : « Le voilà, le voilà, « le bienheureux François de Sales ! » C'était bien lui en effet. Il reposait dans son cercueil comme dans un lit ; les vêtemens intacts, quoiqu'un peu jaunâtres, à cause de l'humidité du lieu ; le corps entier sans corruption et sans lésion ; le visage parfaitement conservé, si ce n'est que les yeux étaient un peu enfoncés sous les paupières ; la barbe et les cheveux tenant aussi fermes que ceux d'un homme vivant. On lui regarda les mains, il n'y manquait ni la peau, ni les ongles. La chair du bras était souple et maniable, en sorte qu'on pouvait le lui étendre. La figure surtout paraissait encore pleine de vie ; elle conservait

(*) Cette inscription se lit dans *Charles-Aug.*, tom. II, p. 278.
(**) M. Bougaud, tom. II, p. 273.

une expression de paix et de sérénité pieuse qui donnait de la dévotion même aux cœurs les plus froids. Une suave odeur, semblable à celle qui avait tant de fois embaumé le monastère, s'échappait de ces Restes précieux et achevait d'élever tous les cœurs à Dieu. »

Or, pour bien s'assurer si cette odeur n'était point naturelle, les prélats défendirent rigoureusement qu'on ne mît pendant trois jours aucun parfum, aucune senteur, ni dans l'église, ni dans la sacristie ; ce qui fut fait ; et néanmoins l'église, la sacristie, la maison toute entière demeurèrent embaumées de ce parfum. Il y eut plus : les mains de ceux qui avaient eu le bonheur de toucher à ce corps virginal en restèrent si imprégnées, qu'inutilement ils les lavaient ; cette suave odeur n'en était que plus sensible, et donnait à tous des sentiments de piété si tendre, qu'ils avouaient n'avoir jamais rien ressenti de pareil. Tout cela fit dire et croire que cette odeur si singulière n'était autre qu'une intervention divine, un hommage céleste rendu à la pureté du corps du Bienheureux.

Cependant on se disposait, pour terminer la visite, à remettre les saintes Reliques en leur lieu, lorsque le peuple qui stationnait au dehors perdit tout à fait patience. Sans crainte des évêques, ni des gardes du prince de Carignan, ce peuple impatient tira hors de ses gonds l'une des portes de l'église et en rompit une autre. En un instant le lieu saint fut envahi, et la foule poussait ce cri : « Nous mourrons, ou nous verrons notre Pasteur. » Puissance de la vue et de la présence d'un Saint ! A peine eut-elle entrevu ce saint Corps, que cette foule si agitée, presque courroucée, se calma soudain et passa de l'agitation la plus vive au silence, au recueillement le plus profond.

L'archevêque de Bourges, pour contenter ce bon peuple, fit alors élever le corps de son saint Evêque sur la plus haute marche du grand autel, pour que de là facilement il pût être vu de tous. Leur demandant ensuite s'ils le reconnaissaient bien, d'une voix unanime ils répondirent que c'était bien lui, leur bon et saint Pasteur.

Pendant cette scène touchante, le jour était presque tombé; l'archevêque de Bourges, haussant la voix, commanda, sous peine d'excommunication, à cette grande foule de quitter l'église; elle obéit promptement et sans murmure.

Mais la Mère de Chantal et ses religieuses durent-elles aussi se retirer? Non; ces saintes filles méritaient bien qu'à loisir et en toute paix il leur fût permis d'arrêter quelques instants un pieux regard sur un Père si aimé qu'elles revoyaient après dix ans. Les prélats firent donc approcher le saint Corps de la grille, aussi près qu'il fût possible, et là, « vers neuf à dix heures du soir, raconte la Mère de Chaugy dans ses Mémoires pour la vie de la Mère de Chantal (*), notre sainte Mère alla avec toute la communauté vénérer ce saint Corps, et fut longuement en oraison à genoux devant icelui, avec un visage si enflammé, une façon et action si rabaissées, que l'on n'eût su discerner ce qui la tirait hors d'elle-même, ou l'amour, ou l'humilité et l'anéantissement; elle était si transportée, qu'elle n'apercevait point les sœurs qui étaient autour d'elle, ni ne sentait qu'on la pressait de part et d'autre; car il faut confesser que l'amour même le plus filial et le plus tendre n'est pas

(*) Manuscrit de 1642, conservé à la Visitation.

prudent, et que nous nous pressions et empressions pour faire toucher quelque chose à ce béni Corps. Notre bienheureuse Mère, en cette circonstance, montra un acte signalé d'obéissance : Nosseigneurs les commissaires avaient défendu que l'on touchât ce béni Corps, voulant dire que l'on n'en coupât rien ; néanmoins, parce qu'ils ne s'étaient pas expliqués, cette digne Mère n'osa permettre aux sœurs de lui baiser la main, ni la baiser elle-même..... »

Un tel sacrifice, une obéissance si parfaite méritait sa récompense. La digne Mère de Chantal en reçut une bien douce, avant qu'on remît le saint Corps dans le tombeau.

Dans nos familles chrétiennes on trouve encore quelquefois une vieille gravure ; en voici le sujet et l'explication. La Mère de Chaugy, témoin oculaire du fait, le raconte expressément ; mais à son témoignage, connu de tous, ajoutons celui de la Mère Péronne-Rosalie Greffier, qui donne de plus quelques détails intéressants (*). Selon cette sœur, Mgr Jean-François de Sales, frère et successeur du Saint, fut celui qui reçut, de la Mère de Chantal, la prière que fit « cette fille unique » d'être bénie de la main de son Bienheureux Père, alors que le saint Corps était exposé près de la grille. « Ledit Evêque, dit-elle, prit la main du corps (**) et la porta sur la tête de la servante de Dieu, à genoux, en prières auprès du cercueil, et en même temps tous s'aperçurent que le Saint, tout mort qu'il fût, étendit les doigts et pressa la tête de ladite véné-

(*) Déposition de la mère P. R. Greffier.

(**) Gallizia, tome VII, p. 337, dit en effet que ce fut un des évêques qui supporta la main du Saint, tandis qu'elle reposait sur la tête de la Mère de Chantal.

rable servante de Dieu, ce qui causa en elle une impression extraordinaire, qui l'obligea de jeter une grande exclamation, et qui obligea l'évêque et les Religieuses à regarder ce fait comme un grand miracle, en mémoire duquel on conserve encore aujourd'hui dans le même monastère, avec une vénération profonde, le même voile que portait la servante de Dieu en ce moment (*).

Cependant, malgré ces consolations et ces merveilles, il fallut mettre fin à la visite. On avait changé l'aube, la chasuble, la mitre du Bienheureux ; on remit à sa place l'inscription que l'on avait retrouvée sur la mitre, et qui y avait été placée en **1623**, lors de la sépulture du Saint. En voici la traduction :

« Cì-git le corps de l'illustre et vénérable François de Sales, Evêque et Prince de Genève, de sainte mémoire, Fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, lequel mourut à Lyon le jour des Saints-Innocents, l'an mil six cent vingt-deux; son corps ayant été ensuite transporté à Annecy, où toutes les parties de l'Europe l'honorent par un grand concours de peuple à cause de sa sainteté et de la renommée de son nom. »

Cela fait, le tombeau fut ensuite fermé, muré et cacheté des sceaux du Saint-Siége. Dès lors, l'église fut rouverte aux fidèles, et ce fut merveille de voir l'empressement, la dévotion générale des fidèles autour de ce saint tombeau. « On eût dit, écrit la Mère

(*) Les sœurs Françoise-Bénigne d'Orlyé, de Saint-Innocent, Marie-Jeanne Grandie, Anne-Françoise de Lescheraine, Marie-Gertrude Farde, Marie-Aimée de Sonnaz, ont toutes déposé avoir maintes fois ouï raconter le fait aux Sœurs qui en avaient été les témoins oculaires. Nous omettons beaucoup d'autres témoignages.

de Chaugy, qu'on avait jeté de l'argent au peuple, à voir l'ardeur avec laquelle il s'empressait à ramasser le mortier, le sable, la poussière qui étaient restés. »

Quant aux vêtements sacrés qui avaient été enlevés au Bienheureux, Mgr de Bourges s'étant réservé la mitre blanche, le reste fut gardé pieusement par les Religieuses, ou distribué, comme faveur, aux personnes de distinction venues à la fête.

CHAPITRE III.

L'Eglise de la Visitation rebâtie. — Les saintes Reliques déposées dans une cellule du monastère.

Neuf années s'étaient écoulées dès les événements que nous venons de raconter, et la cause de la canonisation du Saint n'avait pas fait un pas. La Mère de Chantal n'en devait pas voir l'heureux jour ici-bas. Le 13 décembre 1641, elle mourait à Moulins, et, le 31 du même mois, son saint corps fut reçu solennellement dans cette même église de la Visitation d'Annecy, où l'attendait depuis bientôt vingt ans, reposant dans son triomphe, celui de son bienheureux Père. N'était-il pas juste, ne fallait-il pas qu'un tel Père et une telle Mère fussent rendus tous les deux à l'affection de leurs enfants, qu'ils revinssent reposer ensemble et dans la ville et dans l'Eglise qui était pour eux comme le berceau de leur sainte famille?

Aussi la réunion de ces deux Saints appela bien vite une telle affluence de pèlerins à leurs tombeaux, qu'il fallut se décider à une grande mesure.

En **1614**, saint François de Sales, bâtissant le premier monastère de la Visitation, n'avait fait là qu'une petite église ou plutôt une chapelle construite légèrement et à la hâte, ce qui nous explique pourquoi, dès l'an **1643**, « tant pour petitesse que faiblesse des murailles et voûte de leur église présente qui menace ruine, et ne peut contenir le grand nombre de pèlerins qui accourent journellement en grande affluence de toutes parts, à l'occasion du corps du serviteur de Dieu François de Sales et de celui de vénérable sœur Jeanne-Françoise Frémiot, il fut jugé nécessaire de construire une nouvelle église qui fût plus ample et plus solide (*). »

Ce fut la Mère Marie-Aimée de Blonay (**) qui mit la première main à cette grande entreprise, elle eut pour aide et pour conseiller dans son œuvre le pieux frère du Saint, le comte Louis (***), qui « en médita le projet, en mesura le plan et luy dit sa pensée judicieuse sur toutes choses. »

Mais, pour rebâtir cette nouvelle église à la même place, il fallut démolir l'ancienne, et ceci nous ramène à nos saintes Reliques qui étaient toute la richesse de cette première église. Pendant les travaux, il fallait à ce cher trésor un asile, une demeure mo-

(*) Recueil de pièces concernant sainte Chantal, vol. II, cahier 15, feuille 1.

(**) La Mère de Blonay n'eut pas la joie de voir cette nouvelle Eglise achevée; en 1647 elle céda sa place et son œuvre à la Mère de Chaugy, qui la termina en 1653. La Mère de Blonay mourut à Annecy en 1649.

(***) Maison naturelle de Saint François de Sales, page 381.

mentanée. Ce fut dans une cellule, au plus haut étage du monastère, que Mgr Charles-Auguste de Sales, évêque préconisé d'Hébron et coadjuteur de Mgr dom Juste Guérin, les transporta solennellement le 26 septembre 1643. Il nous est impossible de croire que cette cellule, bien qu'appartenant au monastère, ne fût pas dès cette heure accessible aux fidèles par quelque escalier extérieur. Les pèlerins si nombreux, les pieux habitants d'Annecy, si habitués à venir prier au tombeau de leur Saint, auraient-ils été pendant si longtemps privés de cette faveur?

Cette cellule, en outre, était attenante à un petit oratoire servant de chapelle aux Sœurs pendant la reconstruction de l'église. Les saintes Reliques, dans cette cellule, furent donc en lieu saint et toujours sous la garde et les yeux des pieuses Filles de la Visitation.

L'année suivante, le pape Urbain VIII étant mort, il y eut, après l'élection de son successeur, Innocent X, dans le clergé de France et dans tout l'Ordre de la Visitation, comme un réveil d'espérance et surtout de zèle pour l'œuvre tant désirée de la canonisation de saint François de Sales. Malheureusement on avait jusque-là, tout en poursuivant ce but, commis de graves omissions et presque des fautes. Quelque grand par ses vertus qu'ait été sur terre un Serviteur de Dieu, dès qu'il s'agit de lui décerner les titres de bienheureux, de saint, et de lui en rendre les honneurs publics, l'Eglise, dans sa prévoyante sagesse, pour empêcher tout abus, ne veut pas que ses enfants la préviennent, la devancent d'eux-mêmes : c'est à elle à permettre, à décider, à commander ce que l'on doit rendre d'honneurs aux saints. Urbain VIII,

notamment, avait, en **1625**, publié à ce sujet deux décrets célèbres, connus généralement sous le nom de : *Décrets sur le non-culte*. Ils entrent dans le détail des marques de vénération qu'il est défendu de donner à celui qui n'est encore ni béatisé ni canonifié. La seconde de ces prohibitions regarde son tombeau. Il est défendu d'y suspendre ce que l'on appelle des vœux en cire ou en argent, en peinture ou en sculpture, comme aussi d'y placer des cierges ou des lampes allumés. Or, sur ce dernier point surtout, on était à Annecy en opposition flagrante avec ces décrets. Nous avons vu, dès les premiers jours, le tombeau du Saint littéralement couvert de ces marques de vénération populaire. En **1632**, les premiers commissaires apostoliques, tout en les remarquant, n'avaient pas cru nécessaire d'en ordonner le déplacement ; ces témoignages de culte public n'avaient donc fait que croître en nombre et en prix, et, en **1643**, Mgr Charles-Auguste lui-même, en faisant des saintes Reliques la translation que nous venons de rappeler, n'avait pas manqué (*) « de faire suspendre autour des parois de cette cellule les tableaux en diverses figures d'argent, toile, cire et autres offertes par les peuples. »

Les choses étant dans cet état, avant de se remettre activement à solliciter la béatification du Saint, il fut fort sagement décidé, dans une réunion de savants ecclésiastiques, tenue au parloir de la Visitation de Paris en **1646**, que la première mesure à prendre était de lever cet obstacle auquel on avait donné trop peu

(*) C'est lui-même qui le rapporte dans son procès-verbal de la cérémonie.

d'attention jusqu'alors. Le conseil fut suivi, et, sur la fin de cette même année, Mgr Charles-Auguste put écrire à tous les monastères de la Visitation les lignes suivantes, qui laissent plus qu'entrevoir ce qu'avait coûté l'obéissance :

« Nous avons ôté de son tombeau les cierges, les flambeaux, les images de vœux, les statues de cire et d'argent, les lampadaires et autres marques de vénération publique, mais particulière des peuples que leur piété nous avait remises en assez grand nombre, depuis le trépas de ce grand Serviteur de Dieu jusqu'à cette heure, et que la simplicité de notre zèle avait suspendues avec la tolérance de Rome. Nous n'y avons laissé que les simples ornements de l'architecture, encore à moitié gâtés, à cause du transport qu'il nous a fallu faire de ce précieux dépôt, en attendant que notre église soit achevée. Et nous conserverons cela, Dieu aidant, jusqu'au temps qu'on nous dira de le remettre. Ce n'est pas que ce pauvre peuple ne soit un peu étonné et affligé de ces dépouillements, dans la peine qu'il a d'en comprendre les raisons que la seule obéissance rend acceptables, et je m'imagine assez, mes très-chères Sœurs, que vos bons cœurs en auront aussi quelque atteinte. »

Bien en prit à l'évêque Charles-Auguste d'avoir fait, à temps, ce douloureux dépouillement du tombeau de son saint oncle ; car, dix-huit mois après, le 15 juin 1648, ce fut à lui-même que le Pape adressa les lettres dites *rémissoriales*, pour faire, au nom du Saint-Siége, ce qu'on appelle le procès du non-culte. Qui mieux que Mgr Charles-Auguste pouvait témoigner de la parfaite obéissance rendue aux décrets d'Urbain VIII ? Pour s'y conformer, nous l'avons vu,

déjà il avait, quoiqu'à son grand regret, éloigné du tombeau du Saint cette belle couronne d'*ex-voto* que lui avait faite la piété des peuples ; il y ajouta dans le même temps une autre preuve d'obéissance qui ne dut pas être un moindre sacrifice pour lui et pour les Filles de Saint François.

Dès cette année **1648**, la nouvelle église était assez avancée pour qu'il fût possible et même convenable d'y replacer les précieuses Reliques. N'était-ce pas trop déjà pour un si grand trésor que cinq ans passés dans l'obscurité d'une simple cellule? Le 1er juillet de cette année, Monseigneur l'Evêque, assisté de son clergé, fit cette pieuse cérémonie ; mais qu'elle fut différente de toutes celles dont le saint Corps avait été l'objet jusqu'à ce jour ! Pendant tout l'office, la châsse fut couverte du drap mortuaire, et les prières ne furent autres que celles prescrites pour la sépulture des morts. Après quoi, on choisit la place du tombeau, non plus devant la grille du chœur des Religieuses, mais dans une chapelle latérale dite des Saints-Innocents ; et là, pour prévenir tout retour de désobéissance à la bulle d'Urbain VIII, le saint Corps fut déposé, non plus dans un tombeau apparent, élevé au dessus du sol, mais contre le mur, et sous le pavé il fut creusé une fosse ordinaire dans laquelle on le descendit. Le pavé ayant été remis et se trouvant (*) « entièrement semblable à l'autre pavé tant de la chapelle que de l'église, » n'eût été un chapeau d'évêque suspendu, selon l'usage de Rome, à la voûte de la chapelle, directement au dessus du tombeau, il n'eût plus été possible même d'en reconnaître l'emplacement.

(*) Déposition de René Favre.

Avons-nous besoin d'ajouter que cette condition commune à laquelle, par obéissance, on venait de réduire ces Restes sacrés, n'empêcha point les pèlerins d'accourir, ni les pieux habitants d'Annecy et de la Savoie de venir fatiguer leurs genoux, mais non leur confiance, sur les pierres de ce pavé désormais bien connu. René Favre, entre autres, avait pour habitude d'y aller, chaque jour, implorer pour lui et pour les siens, la douce protection de celui qui avait été si fort l'ami de son illustre père, le président Favre.

CHAPITRE IV.

Le procès de la Béatification de Saint François de Sales touche à sa fin. — Ouverture de la châsse en 1653. — En 1656.

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis l'élévation d'Innocent X au souverain Pontificat, et toutes les espérances qu'avaient réveillées son élection s'étaient de nouveau évanouies. Une guerre en Italie, les occupations du grand Jubilé, par dessus tout le mauvais état de la santé du Pape, en avaient été la raison. Mais enfin l'heure du succès approchait. Voici venir celui à qui le Seigneur l'avait réservé : c'était l'évêque de Narni, Fabio Chigi, nonce du Pape à Munster pour la paix de Wetsphalie. Pendant sa mission, ce prélat, par sa confiance en notre Saint, avait reçu plusieurs grâces singulières, et il lui avait promis tout son

dévouement pour reconnaissance. Il ne devait pas tarder à lui en donner des preuves. Rappelé à Rome en 1652 pour recevoir la pourpre et devenir ministre, un de ses premiers soucis fut d'examiner par lui-même en quel état était la cause de son saint Bienfaiteur. Deux noms ont ici leur place méritée après celui de ce grand cardinal, celui de la Mère Françoise-Magdeleine de Chaugy, supérieure du premier monastère de la Visitation d'Annecy, et celui du P. de Chaugy, son frère, religieux Minime résidant à Rome dans leur maison de la Sainte-Trinité-du-Mont ; ces trois noms sont désormais inséparables dans l'histoire de cette canonisation. Y ayant mis, le premier, tout son grand pouvoir ; la seconde, son grand esprit ; le troisième, son intelligente et infatigable activité, non seulement ils ont fait, à eux trois, le succès définitif de cette cause, mais ils lui ont donné pour jamais cet éclat, cet intérêt extraordinaire, qui la distingue comme une des plus solides et des plus brillantes qui aient jusqu'ici occupé et réjoui l'Eglise de Jésus-Christ. On ne s'attend pas à ce que nous la développions ici ; nous nous bornerons à dire que le grand cardinal, ayant reconnu tout d'abord beaucoup de nullités dans le procès de non-culte fait à Annecy, obtint immédiatement du Saint-Père la désignation de l'évêque de Belley pour en instruire un nouveau.

Il fallut une visite, une ouverture du tombeau. Voici le récit que l'on en trouve dans les manuscrits conservés à la Visitation d'Annecy ; c'est une Religieuse qui parle :

« C'est la première fois que mes yeux ont vu ce saint Corps. Il n'y eut aucune pompe ; les évêques

étaient trois avec le marquis de Lullin, qui tenait la place du Prince ; deux médecins et trois chirurgiens. Le corps fut trouvé assez entier, il n'y avait que les extrémités qui se défaisaient. Le chirurgien, avec son rasoir, enfonçait dans les chairs qui paraissaient encore vermeilles, mais avec une merveilleuse odeur. Nous ne nous en approchâmes point, et cela dura peu. On le mit en terre tout comme un autre corps mort, sans oser le changer d'ornements ni de bière ; et fort profond dans la nouvelle église où la chaux était toute fraîche, le bras du lac passant dessous. Tous les vœux furent ôtés et toute marque de sainteté. »

Ces derniers mots nous révèlent que, sans doute par suite des espérances toujours ajournées, l'on s'était à Annecy un peu relâché déjà de la première exactitude à observer les décrets sur le non-culte. Ce devait être aussi beaucoup le fait de la bonne foi des pèlerins.

Cette visite toute privée se fit en mai 1653. L'année suivante ne fut pas perdue pour la cause ; mais l'an 1655, le cardinal Chigi ayant été élevé sur la chaire de saint Pierre, sous le nom d'Alexandre VII (*), comment dire toute la joie de l'Ordre de la Visitation à cette heureuse nouvelle sollicitée par tant de prières ?

L'espérance, cette fois, ne fut pas vaine. L'année même de son élection, ce Pontife signa deux décrets, et fit tenir, presque coup sur coup, quatre congrégations concernant cette célèbre cause : évidemment il avait à cœur, il ambitionnait l'honneur d'élever sur

(*) Le jour que les cardinaux entrèrent au conclave à Rome, les religieuses du monastère d'Annecy entrèrent aussi *au conclave d'une retraite* pour obtenir de la bonté de Dieu l'élection du pieux cardinal au souverain Pontificat. Voir cette page intéressante : M. de Baudry, page 984.

les autels le pieux Evêque de Genève (*). Sur l'avis de quelques avocats consistoriaux, il n'hésita pas cependant, sans prononcer la nullité du premier procès, à en demander un second qui fût à l'abri de tout reproche. Les trois évêques qu'il en chargea furent ceux du Puy, de Belley et de Maurienne; mais on atteignit juin **1656**, avant que ces trois prélats eussent pu se réunir à Annecy pour le commencer. On a noté que Mgr du Puy, Henri de Maupas, fut logé dans la maison du président Favre, que Saint François de Sales avait habitée longtemps lui-même.

Comme il restait encore, parmi les vivants, beaucoup de ceux qui avaient connu le Saint, on vit alors se renouveler les scènes touchantes de **1632**. Du **23** juin à la fin d'août, ce ne fut qu'une longue foule qui venait d'elle-même et toute joyeuse apporter le témoignage de ses souvenirs aux grandes vertus et à la sainteté du Serviteur de Dieu, si bien que, pendant ce temps, dix-huit ou vingt secrétaires furent sans relâche à l'œuvre. Les miracles surtout furent attestés en si grand nombre, que les prélats émerveillés s'écrièrent que la moitié seulement aurait suffi pour placer l'auréole des Saints sur la tête d'une trentaine de personnes.

Mais nous nous oublions dans ces beaux souvenirs, loin des saintes Reliques qui doivent plutôt nous occuper. Pour la régularité de ce nouveau procès, comme en **1632**, un examen sérieux devait en être fait.

(*) Qu'on ne croie pas toutefois qu'Alexandre VII, dans sa bonne volonté pour la canonisation de Saint François de Sales, ait rien relâché de la sévérité ordinaire de l'Eglise en ces sortes de procès; au contraire, il prit plaisir à multiplier les informations, les procédures, pour bien faire éclater la solidité et la richesse de cette cause.

Le 9 septembre 1656, à dix heures du matin, deux des commissaires apostoliques, Mgr du Puy et Mgr de Belley, se rendirent à l'église de la Visitation pour y procéder. Ils étaient accompagnés de deux promoteurs, d'un notaire, d'un médecin, de deux chirurgiens, et de sept témoins, parmi lesquels nous remarquons Jean d'Arenthon, chanoine de la cathédrale, et René Favre, président du Genevois. L'émotion, en commençant cette visite, était visible et générale; on savait les choses miraculeuses qui s'étaient passées à la première. Ne verrait-on pas dans celle-ci la même intervention du miracle en faveur du saint Evêque? On n'en doutait pas, et l'on ne fut pas trompé. Empruntons encore aux manuscrits qui se conservent à la Visitation le récit de cette précieuse journée :

« On leva le corps de terre. Le lieu où il était placé était sans apprence de chaux, et dessous la châsse l'on trouva trois ou quatre boisseaux d'une fine farine, blanche comme de la neige et d'une odeur admirable; cela était étendu comme un linceul blanc sous la châsse. Le saint Corps avait été plus de cinq ans dans l'eau au temps des crues du lac qui, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet, sont toujours grandes à cause des neiges qui fondent dans les montagnes. L'ouverture de la châsse fut faite en présence de plus de cent personnes : nous étions toutes dans l'église; le chapeau qui était sur la tombe du Saint commença à faire un si grand circuit et tournait avec tant d'impétuosité, que l'on en entendait le bruit du bas de l'église. Cela se fit à portes fermées à cause du concours; les odeurs furent senties dans la ville, et plusieurs demandaient si l'on avait touché au saint Corps, parce qu'ils avaient remarqué que, depuis les

deux heures de l'après-midi, ils sentaient cette suave odeur. Une chose à remarquer est que le marquis de Lullin assura qu'il reconnaissait les propres traits du visage de notre Saint; il éprouva un si grand transport de joie lorsqu'on découvrit ce sacré visage, qu'il crut, nous dit-il ensuite, que ce grand Saint lui avait jeté un regard amoureux et plein de sa douceur ordinaire, comme il avait coutume de faire étant en vie.

« Mais nous le vîmes avec douleur tout défait, et ses os enveloppés dans la chair réduite en poudre. L'on ne toucha à rien pour en prendre la moindre parcelle, sous peine d'excommunication publiée.

« L'on visita partout, mais nous reconnûmes pour lors la vérité de la révélation qu'avait eue la sœur Anne-Marie Rosset; car il lui fut dit dans une oraison qu'elle fit sur l'incorruptibilité de ce saint Corps : *Ton Saint verra la corruption pour humilier l'Ordre.* Hélas ! Dieu l'eût aussi bien gardé de corruption dans l'eau, s'il lui eût plu, qu'il l'avait fait vingt-quatre ans qu'il l'avait conservé; mais nos péchés en sont la cause.

« Notre frère clerc m'avait demandé la clef du jubé dès les quatre heures; je crus simplement que c'était pour nettoyer quelque chose, mais c'était pour y cacher deux pauvres, un aveugle sourd et muet de naissance et un pauvre paralytique aussi de naissance; il n'en dit mot, parce qu'on ne l'aurait pas permis.

« Le marquis de Lullin avait amené avec lui et avec un grand train un petit prince étranger qui était sourd et paralytique d'un bras, beau comme un ange; il était bien âgé de treize ans. L'on nous promettait des biens immenses, si Dieu le guérissait par l'inter-

cession de notre Saint. Un petit neveu du Serviteur de Dieu, sourd et muet, âgé de seize à dix-sept ans, y était aussi. Les voilà tous deux à genoux, chacun prie avec ferveur ; l'on mit le saint crâne sur leur tête ; l'on récita plusieurs prières ; et voilà que les deux pauvres misérables cachés, pour qui l'on ne priait point, jetèrent des cris avec tant de véhémence et douleur, que cela tira les larmes des yeux de toute l'assemblée. *Arrête, grand Saint,* s'écriaient-ils, *je n'en puis plus. O grand Saint François de Sales, que vous êtes admirable ! mais nos douleurs sont extrêmes.*

« C'était un si grand transport de joie qu'ils eussent bien passé par dessus la tribune pour venir remercier leur bienfaiteur de près. On les fit approcher, et ils furent interrogés devant les commissaires ; mais comme cela était long, on leur dit de revenir. On les nourrit à la maison jusqu'à ce qu'ils fussent interrogés de nouveau, car ils n'étaient pas de la ville ; mais avaient été amenés de fort loin au bruit des miracles que faisait notre saint Fondateur. Pour notre petit prince et son cher neveu, ils ne furent guéris ni l'un ni l'autre.

« Le chapeau ne cessa pas un instant de tourner depuis une heure jusqu'à six du soir ; mais dès que l'on eut remis le sacré Corps dans le sépulcre, il cessa tout à coup. L'on voulut voir si cela venait des luminaires ou du vent : l'on me demanda de gros flambeaux à quatre mèches ; l'on en alluma vingt-quatre que l'on mit dessous ; et chacun prenant son chapeau faisait du vent et des mouvements extrêmes, sans pouvoir seulement le faire remuer que si peu que l'on n'en apercevait presque rien. Je fus interrogée comme sacristine, si j'avais été sur la voûte ; je ré-

pondis que véritablement j'avais été sur la voûte, il y avait près d'un mois, pour raccommoder le ressort des lampes ; mais que, sur la chapelle du Saint où était le chapeau, je n'y avais jamais été, ni touché la corde où il était suspendu, vu même que la voûte n'était point percée, mais que la corde tenait à un clou à crochet. . . . . »

On le voit, les miracles et les prodiges vinrent encore cette fois donner leur puissant témoignage aux saintes Reliques.

Séance tenante, il fut dressé procès-verbal de toutes ces merveilles, non seulement des deux guérisons si subites, si surprenantes, mais aussi de ce mouvement du chapeau, mouvement inexplicable qui, après mûr examen, ne put être appelé que miraculeux. On se souvient de la manière dont il était suspendu à la voûte de la chapelle au dessus du tombeau. A peine, le pavé et la terre enlevés, la châsse avait-elle été aperçue, que ce chapeau toujours immobile se mit à tourner sur lui-même avec grande rapidité. On tira la châsse de sa fosse, il tournait toujours ; mais, aussitôt que l'on fut sorti de la chapelle avec la châsse, que l'on porta devant le grand autel, où elle devait être ouverte et visitée, le chapeau redevint immobile. Il le fut tout le temps que dura l'éloignement de la châsse. Après la visite, celle-ci refermée, scellée, étant rapportée à sa première place, à peine fut-elle rentrée dans la chapelle, qu'il reprit son mouvement et plus rapide encore. Ce fut alors que, pour vérifier si ce mouvement circulaire n'était point l'effet du vent, bien que toutes les portes et fenêtres eussent été fermées, on alluma ces flambeaux dont vient de parler la sœur sacristine ; on les plaça

sous le chapeau, celui-ci continuait à tourner, et la flamme des flambeaux n'était point agitée. On monta sur la voûte; on la visita minutieusement; on descendit le chapeau lui-même qui fut tourné, examiné dans tous les sens pour trouver au prodige une explication; elle ne fut point rencontrée; et, remis à sa place, ce chapeau reprit son mouvement pour ne plus s'arrêter que lorsque enfin, le pavé rétabli au dessus de la châsse, celle-ci eut complétement disparu. Parmi les assistants, les uns criaient : Oh! miracle! d'autres tremblaient, tous étaient dans la plus grande admiration (*).

Quant aux odeurs qui, cette fois encore, à l'ouverture de la châsse, s'étaient répandues dans l'Eglise et jusque dans la ville, bornons-nous à reproduire les paroles mêmes des médecins dans leur rapport :

« Les très-suaves odeurs qui sont sorties du sépulcre aussitôt qu'il a été ouvert, et qui, de temps en temps, comme par bouffées, parfument cette Eglise, n'ont pu et ne peuvent sortir naturellement de la châsse ni du corps, parce qu'il n'y a rien qui puisse les causer. Et comme elles sont incomparablement plus douces, suaves et meilleures, et qu'elles n'ont rien de semblable aux odeurs naturelles ou artificielles, nous assurons que leur cause est surnaturelle. »

Enfin, si le saint Corps ne fut pas trouvé aussi intact, aussi bien conservé que les prélats s'y étaient attendus peut-être, disons comment, par une grâce non moins merveilleuse, plusieurs saintes âmes en avaient reçu, dès la veille, et du Saint lui-même, la connais-

(*) C'est ce chapeau, croit-on, que Mgr Rey a déposé dans la chapelle des Allinges.

sance et l'explication ; si bien que, « avant l'ouverture du tombeau, elles auraient juré de l'état où ce béni Corps fut trouvé. »

C'est à la Mère de Chaugy que nous devons ce qu'on va lire. Quelle suavité ! quel céleste parfum !

« La veille de ce béni jour, il plut à Dieu de disposer trois bonnes âmes à l'état où l'on trouverait ce saint Corps, et, sans rien savoir l'une de l'autre, elles furent également illuminées par la douce lumière de celui qui est le véritable illuminateur de nos âmes. L'une avait pris pour sujet de son oraison ces paroles du psalmiste : *Ton Saint ne verra pas la corruption,* et attribuant, par espérance et par désir, ce passage à notre bienheureux Père, il se présenta aux yeux de son âme, la corrigea de cette explication, lui demandant si elle était si peu attentive à la sainte Messe, qu'elle n'eût jamais compris le mot que la sainte Eglise dit de Jésus-Christ : *Tu solus sanctus;* que c'était de ce seul Saint-là que David avait parlé, et de la sacrée Mère qui avait été l'origine de sa sainte humanité, et qui ne devait pas attendre la résurrection générale de la chair, mais être élevée en corps et en âme auprès de son Fils. Je passe, dit la Mère de Chaugy, plusieurs autres choses que j'ai sues de cette personne, pour abréger et passer à une autre, à laquelle, au commencement de son oraison, il tomba dans l'esprit cette parole de l'Ecriture : *Toute chair verra la corruption.* Comme elle formait quelque désir qu'il plût à Dieu d'exempter notre Bienheureux de cette loi générale, Dieu lui fit connaître par une manifestation intérieure fort claire et fort douce qu'elle s'écartait des désirs de ce même Bienheureux, et que cette chair innocente avait toujours été sujette à un esprit

si soumis à Dieu, qu'elle ne pouvait trouver de résistances aux paroles du Seigneur : *Tu es poudre et tu retourneras en poudre... Le ciel et la terre passeront,* etc... ; que ce corps n'était en soi et de soi que terre..., et à l'instant Notre Seigneur exposa à cette bonne âme la divine parole : *Mon esprit ne demeurera pas avec l'homme, parce qu'il est chair;* lui montrant que, la chair innocente de ce Bienheureux étant écoulée, l'esprit du Seigneur reposera plus que jamais, par une plénitude et une activité admirables, sur ses saintes Reliques. . . . . »

Ceci se passait, avons-nous dit, la veille du jour où l'on ouvrit le tombeau ; mais à ce moment même, le lendemain, ne sait-on pas que le Bienheureux voulut donner une lumière particulière sur ce sujet à la Mère de Chaugy elle-même, comme pour lui rendre grâces de tout ce qu'elle avait fait pour procurer la gloire de ce saint Corps ?

« Comme cette vénérée Mère avait les yeux attachés sur ces précieuses dépouilles sorties du tombeau, bientôt elle fut ravie en esprit, et vit l'âme du Bienheureux en gloire avec plus de certitude qu'elle ne voyait son corps de ses yeux corporels ; et lui-même lui imprima dans l'esprit que sa prétention sur la terre n'avait jamais été que de se rendre conforme à Jésus-Christ ; que n'ayant pu parvenir, durant sa vie ni en sa mort, à cet état de souffrances où le dépeint le prophète, quand il dit : *Que l'on pouvait compter tous ses os ;* ce lui était un triomphe de joie indicible d'être réduit en cet état après sa mort, et qu'il avait obtenu de Dieu que, n'ayant rien voulu avoir de singulier pendant sa vie, il le mît au moins, trente-six ans après son décès, dans l'état commun de tous les mortels. »

CHAPITRE V.

Décret de béatification. — Fêtes à Rome. — Le décret arrive à Annecy.

Bien que commencé en juin 1656, le second procès ne put être terminé que le 13 septembre 1658, après un nouveau voyage des prélats commissaires à Annecy. Ce beau travail, remplissant six gros volumes in-folio, fut immédiatement envoyé à Rome par le P. de Chaugy. Il y porta un autre trésor non moins précieux aux yeux de la foi, c'était la croix d'or qu'avait sur sa poitrine Saint François de Sales à ses derniers moments. Pénétré de la plus vive reconnaissance pour les bontés du Saint-Père, l'Ordre de la Visitation n'avait pas cru pouvoir lui en offrir un meilleur gage qu'en le priant d'accepter cette belle Relique. Alexandre VII la reçut avec attendrissement ; il baisa plusieurs fois cette chère croix, la passa immédiatement à son cou, et ne voulut jamais plus en porter d'autres.

Dirons-nous maintenant les difficultés nouvelles qui s'élevèrent encore à Rome après la réception du procès? Les deux années suivantes se passèrent à les surmonter, à examiner, à discuter les vertus, les miracles, le contenu de ce grand travail. Enfin, le 28 décembre 1661, le Souverain Pontife, dans toute la joie de son cœur, signa le décret de béatification de notre bien-aimé Pasteur et Père, François de Sales,

décret qui était, depuis trente-neuf ans, l'objet continuel de tant de vœux, de tant de prières, ajoutons aussi de tant de sollicitudes, de travaux et de peines. Remarquons, en passant, cette attention du Saint-Père qui choisit, pour déclarer François de Sales Bienheureux dans le Ciel, le jour même qui rappelait à ses enfants sa mort sur la terre. Ce ne fut là que la moindre des inspirations que lui suggéra sa piété envers le nouveau Saint. On est habitué dès longtemps au spectacle ou au récit de ces brillantes cérémonies qui se font à Saint-Pierre de Rome au jour de la béatification d'un Saint; mais ce qu'on sait moins, c'est que ce fut François de Sales qui, le premier, en reçut les honneurs. Jusqu'à Alexandre VII, toute la pompe, tout l'éclat des cérémonies était réservé à la fête de la canonisation; quant à la béatification, on y procédait sans grande publicité, dans une Eglise quelconque, aux portes de laquelle on se contentait d'afficher le nom du Bienheureux. Ce Pontife, frappé du caractère trop modeste de cette cérémonie, ordonna que désormais le décret de béatification d'un Saint se promulguerait toujours dans la Basilique Vaticane, et, dans le même édit, il régla tous les détails de cette belle cérémonie, telle qu'elle se pratique encore aujourd'hui (*). Nul doute qu'en donnant à cette cérémonie un éclat tout nouveau, ce Pape n'ait été mû par des raisons d'un autre ordre; mais qui se refuserait à croire que sa reconnaissance, que sa piété bien connue envers Saint François de Sales, ne l'y ait aussi puissamment engagé, voyant que le Saint qu'il aimait en recueillerait, le premier, le bénéfice et l'honneur?

(*) *Contextus actuum*, etc., pages 8 et suivantes.

Le 8 janvier 1662 fut donc le jour assigné par le Pape à cette cérémonie toute nouvelle. L'éclat, la nouveauté de la fête, le grand renom du Saint Evêque déjà partout aimé, entraînèrent à Saint-Pierre une foule nombreuse ; et ce fut là qu'après la lecture du décret, le chant du *Te Deum*, l'on exposa pour la première fois, aux hommages empressés de la vénération publique, les images du Bienheureux François de Sales. La plus insigne de ces images dominait l'assistance ; à ses pieds Mgr l'évêque du Puy récita hautement, au nom de l'Eglise, cette oraison en l'honneur du Bienheureux qui, dès ce jour, est devenue si populaire parmi nous. Nos mères chrétiennes nous l'ont apprise sur leurs genoux ; nous la redisons soir et matin : c'est notre souvenir, notre recommandation quotidienne à notre bon Saint.

La grande basilique avait fêté le Bienheureux, le Souverain Pontife voulut étendre cette grâce à trois autres Eglises, à Saint-Louis des Français, à l'Oratoire du Saint-Suaire dit des Savoisiens et des Piémontais (*), enfin à l'Eglise de la Trinité-du-Mont. Les Evêques du Puy, de Soissons, prêchèrent, officièrent dans ces Eglises, et la dévotion au Bienheureux fut partout édifiante.

Mais, si Rome reçut si bien le décret de béatification de notre Saint, oserions-nous raconter les transports d'allégresse qui l'accueillirent dans tout l'Ordre de la Visitation, spécialement au premier monastère d'Annecy ? Là, c'était le succès, le triomphe, la réalisation du plus cher de tous les vœux. Avec la Mère de Chan-

(*) On sait que presque toutes les nations ont à Rome une église qui leur appartient et qui porte leur nom. Celle dont il s'agit ici est aujourd'hui dans un état de délabrement complet.

tal et après elle, autant les dernières que les premières entrées dans cette religieuse famille n'avaient jamais eu qu'un désir sur cette terre, c'était de voir, avant de mourir, leur bienheureux Père sur les autels, aimé, honoré de ce culte profond dont elles l'honoraient elles-mêmes au dedans de leur cœur.

Elles étaient exaucées; admirons avec quel religieux respect elles reçurent ce Bref tant désiré, et quelle délicatesse, quelle grâce elles mirent à l'expression de leur joie si pure. C'est une d'elles qui nous a laissé ces lignes (*) :

« Le Bref du Pape pour la Béatification de François de Sales fut apporté à Annecy, au commencement de l'année **1662**, par le courrier nommé Bertholin, qui vint en telle diligence, qu'il marcha jour et nuit pour être le premier à donner cette nouvelle si consolante à notre Mère de Chaugy, qui lui donna en le recevant, pour récompense, une tasse de vermeil qu'une dame bienfaitrice de nos Sœurs de Soleure avait offerte au Saint, pour contribuer aux frais de sa Béatification.

« La Mère de Chaugy ordonna une procession de nos trois petites sœurs (**) jointes aux neuf de notre seconde maison, pour aller annoncer cette heureuse nouvelle à toutes les Eglises de la ville, et donner à chacune un Bref. On les fit habiller en blanc, fort proprement et bien parées de diamants, les cheveux frisés et épars, avec des couronnes de fleurs sur leur tête. La marche de la procession se fit en cette sorte : Elle était précédée de musiciens en signe de réjouissance; notre confesseur, homme de mérite, marchait

(*) *Histoire de la fondation du premier monastère d'Annecy*, p. 275
(**) C'est-à-dire pensionnaires.

le premier afin d'écarter la foule, laquelle était si grande que la procession aurait eu peine à passer; ensuite Mlle de Sales, petite-nièce du Saint, âgée de neuf ans, portait un étendard de satin sur lequel était l'image de son bienheureux Oncle, en broderie. Ensuite, Mlle de Chaugy, nièce de notre chère Mère, portait dans un bassin d'argent le Bref, sur une belle et riche écharpe dont les bouts étaient soutenus par les deux filles de M. le comte de Beaumont. Le reste de la petite troupe suivait deux à deux dans une grande modestie. Après elles, suivaient les sœurs tourières des deux Maisons, pour prendre soin de ces chères enfants, dont la plus grande n'avait que douze ans.

« En sortant de notre monastère, elles allèrent chez l'Evêque de Genève, qui les attendait avec ses chanoines... Il les reçut fort civilement. Elles lui présentèrent le Bref et une lettre de notre Mère de Chaugy, et, après avoir fait leurs compliments, elles se retirèrent en l'Eglise collégiale de Notre-Dame, où elles furent reçues au son de toutes les cloches. Les chanoines ayant reçu le Bref, la musique chanta le *Te Deum*, et, lorsqu'il fut fini, ces Messieurs, tous revêtus de leur habit de chœur, conduisirent cette procession jusqu'aux portes de l'Eglise, d'où elles allèrent chez les révérends Pères Dominicains, qui vinrent les recevoir à la porte de leur Eglise et les conduisirent jusqu'au pied du grand autel, où, étant arrivées, elles présentèrent le Bref au plus ancien de ces révérends Pères qui, après l'avoir baisé, entonna le *Te Deum* que les Religieux et les orgues poursuivirent. Après qu'il fut fini, l'ancien prit une chape, et lui et les Religieux menèrent la procession dans la chapelle de Sales, où sont inhumés les seigneurs de cette illustre maison;

et là, il dit une oraison du Bienheureux. Pendant ce temps, leurs cloches sonnaient et toutes celles de la ville, mais si parfaitement qu'à ce beau son on connaissait que la joie était universelle.

« Notre petite procession, étant sortie de l'Eglise, continua de distribuer le Bref à toutes les autres Eglises de la ville. A leur arrivée dans un monastère, toutes les Religieuses chantaient le *Te Deum*, et recevaient le Bref avec des actions de grâces à Dieu, qui attendrissaient les moins dévots. Les bonnes Mères de Sainte-Claire surtout furent fort touchées. Il y en avait d'anciennes qui avaient eu le bonheur de voir le Saint lorsqu'il était encore ici-bas, et qui étaient ravies de le voir béatifié.

Cette procession s'acheva chez nos sœurs du second monastère, où la musique de Notre-Dame les attendait. Elle chanta le *Te Deum;* ensuite les neuf petites sœurs rentrèrent et les trois autres revinrent à notre couvent. Le soir on alluma un feu de joie et on jeta, de nos deux maisons, plusieurs fusées et feux d'artifice ; à quoi se joignit le bruit du canon du château, et, parmi tout ce tintamare, la musique, avec plusieurs intruments, se fit entendre fort avant dans la nuit, si agréablement qu'il ne prenait à personne l'envie de s'aller reposer. Il se fit aussi plusieurs feux de joie dans la ville, tant par les bourgeois que par les communautés religieuses. Les Religieuses se rendirent tour à tour processionnellement à notre Eglise, aussi bien que le corps des chanoines, pour marquer à leur bienheureux Evêque, notre glorieux Patriarche, l'empressement à lui rendre les honneurs et la vénération qui lui étaient dus. »

CHAPITRE VI.

Fête de la Béatification de François de Sales dans l'Eglise du premier monastère de la Visitation d'Annecy.

Dans son Bref du 28 octobre 1661, Alexandre VII avait accordé à toutes les Eglises Cathédrales de France, de Savoie et de Piémont, ainsi qu'à toutes les Eglises de l'Ordre de la Visitation, en tous pays, la même grâce qu'aux trois Eglises de Rome ci-dessus nommées. Dans le terme d'une année on y pouvait faire, comme à Rome, une fête solennelle en l'honneur du Bienheureux; on devait y publier le décret de Béatification et réciter la même oraison. Qui avait plus de droit et qui montra plus d'ardeur à cette fête que le premier monastère de la Visitation d'Annecy ? Nul assurément. Déjà, nous venons de le voir, à l'arrivée du Bref pontifical, ces heureuses Filles de Saint-François de Sales avaient, par la plus gracieuse cérémonie, témoigné de toute leur joie; mais, Mgr Jean d'Arenthon (*) ayant aussitôt fixé la grande solennité au 30 avril suivant, elles ne pensèrent plus dès lors qu'à donner à cette fête le plus grand intérêt possible.

« Quelque temps avant la Béatification, continue dans ses mémoires la Sœur que nous citions tout à l'heure, notre Mère de Chaugy, avec l'agrément de

(*) Il était évêque d'Annecy seulement depuis quelques mois.

l'Evêque de Genève, invita les supérieures des divers monastères de la Visitation à venir assister à une action à laquelle la digne Mère de Chantal disait qu'elle eût voulu venir des antipodes, si elle y eût été. Ces très-honorées Mères, ayant eu permission de leurs supérieurs, se rendirent promptement à Annecy avec quelques-unes de leurs Filles, et la Mère de Chaugy les reçut avec une joie singulière de son cœur, qui eût voulu y recevoir toutes les Religieuses de l'Institut, tellement qu'il s'en trouva plus de deux cents. Nos chères Sœurs du second monastère, comme nos plus proches voisines, désertèrent leur maison et la laissèrent à la garde de leurs Sœurs tourières. Elles vinrent se ranger avec nous la veille de cette grande fête, et cette nuit fut exempte de tout autre sommeil que de celui de la sainte épouse. On peut la mettre, avec justice, au rang des nuits de bénédiction. Elle se passa en prières au sépulcre du Bienheureux, des reliques duquel il fallut se séparer avant le jour, parce que les prêtres voulaient commencer les messes ; et le public pressait afin de donner des marques de son culte. »

Une autre Sœur a complété le récit de cette belle fête ; suivons-la (*) :

« Le voilà enfin venu, le jour tant désiré de la Béatification. La veille du jour où cette pompe devait se faire et où l'on devait porter le Corps en procession, on fit une chapelle ardente dans l'Eglise, avec une quantité innombrable de lumières. Le 29 avril, on leva le Saint Corps de sa tombe secrètement pour éviter le concours, et il n'y avait en l'Eglise que les commissaires apostoliques au nombre de cinquante, les Evê-

(*) Archives de la Visitation d'Annecy.

ques, trois Pères Minimes et toutes les Filles de ce grand Saint qui avaient pu y venir, toute la communauté de Chambéry, toute celle de Rumilly et toute celle du second monastère, où demeurèrent seulement quelques Sœurs pour garder la maison. On leva donc ce saint Corps de sa tombe pour le mettre dans sa châsse d'argent, et cette châsse dans son lit d'honneur, pour être portée en procession. Nous le suivîmes des yeux, car nous nous mîmes aux fenêtres avec un cierge à la main. Il fut porté sur un brancard, en sorte que ceux qui le portaient ne paraissaient point.

« Dix petits-neveux du Saint et quatre neveux suivaient. Les morts ressuscités, les paralytiques guéris, les aveugles, les sourds et autres, selon leur rang, entouraient le Saint dans un cercle ; car les gardes du corps de Son Altesse étaient les plus proches, tenant d'une main l'épée nue et levée, et de l'autre un flambeau. Ces pauvres guéris étaient habillés tous de violet avec des couronnes de laurier sur leur tête ; les Messieurs de Sales tous en habit long et violet. Nous avions quatre trompettes dans le clocher ; toute la ville était sous les armes et les portes fermées, et les cloches de toutes les Eglises ne cessèrent de sonner. Sans cesse on tirait du château et dessus notre Eglise. C'était un si grand monde, que le premier bout allant touchait le dernier en revenant. Les Religieuses de Sainte-Claire découvrirent leur maison pour voir passer le Saint, et l'on eut tant de respect pour elles, que l'on retira le poêle, et l'on s'arrêta pour leur donner le temps de voir. Vous n'entendiez que des acclamations de joie. On remit ce saint Corps dans son lit de parade, que les gardes de Son Altesse ne quittèrent point, se relevant l'un l'autre, jusqu'à cinq heures du

soir que l'on fit sortir tout le monde, sinon les commissaires, qui devaient y être toujours jusqu'à ce qu'il fût posé sur l'autel.

« L'Eglise étant fermée et les clefs entre les mains de la Mère de Chaugy, les Evêques, avec les commissaires, voulurent poser le Saint Corps sur l'autel; mais elle pria que l'on différât jusqu'à ce que toutes les Religieuses fussent passées. Cela fut assez long, car on ne pouvait passer par la grande grille que l'une après l'autre. En attendant, ils se retirèrent dans la sacristie pour prendre la collation que l'on avait préparée. Nous voilà donc toutes passées; nous préparons le lieu, on vide l'autel; ensuite deux des Evêques prirent les deux bouts, seulement par cérémonie, et toutes les Religieuses le portèrent. La Mère de Chaugy les faisait monter successivement pour aider, afin que toutes eussent la consolation d'y avoir fait quelque chose. Après cela, tous les hommes se retirèrent et laissèrent les Religieuses seules dans l'Eglise, autour de notre Trésor. Ce fut pour lors que la Mère de Chaugy donna essor à la véhémence de sa joie; et, se mettant à genoux devant le Saint, dit ces paroles de Saint Siméon : *Laissez, Seigneur, maintenant aller votre servante en paix, car mes yeux ont vu mon Bienheureux Fondateur sur l'autel. O mon Dieu! qu'avons-nous fait pour mériter tant de grâces? Soyez-en éternellement béni. Venez, croix; venez, persécutions; venez, opprobres, vous serez bienvenus; c'est la récompense que je demande, puisque mes yeux ont la grâce de jouir du bonheur de vous voir placé au rang des Saints.*

« Toute l'assistance fondait en larmes de tendresse de voir cette chère Mère dans une ardeur de séraphin; et l'on demeura avec elle, en silence, une grosse

demi-heure. Les odeurs demeuraient toujours, et il eût été tout à fait superflu de mettre des cassolettes. »

Quelle ravissante, incomparable scène! Moins un miracle fameux, elle rappelle cette nuit, cet autre jour de 1632, où la Mère de Chantal, aussi entourée de toutes ses Filles, éprouva le même ravissement devant le même Bienheureux Père. Mais ici, la Mère de Chaugy, plus heureuse encore, ne demande plus qu'à mourir. On se demande si, dans ce chœur de vierges, entourant la Mère de Chaugy, ce ne fut pas le même bonheur pour les très-honorées Mères Anne-Marie Rosset et Marie-Adrienne Fichet, qui furent, elles deux, les heureux témoins de ces deux scènes sublimes.

Nous laissons l'esprit de piété rechercher ces beaux souvenirs; l'histoire a aussi les siens à recueillir. Ce fut donc dans la nuit du 29 avril 1662 qu'on tira le corps du Bienheureux de cette tombe où il était vulgairement enseveli depuis quatorze ans. Une châsse magnifique était prête, on l'y déposa au milieu d'une chapelle ardente, et le lendemain, la procession finie, il fut *littéralement* vrai de dire que les évêques et les Religieuses *l'élevèrent* sur l'autel. Cet autel, dès ce moment, attira tous les cœurs et tous les yeux: tous les cœurs, par celui dont il laissait revoir les saintes dépouilles si longtemps cachées, mais point oubliées; tous les yeux, par le mérite et la beauté de sa parure. Après avoir vénéré le Saint, on se montrait les uns aux autres, on contemplait avec une sorte de religion ces ornements qui paraient l'autel; c'était, se disait-on, la Sainte Mère de Chantal qui les avait préparés elle-même de ses mains et pour ce beau jour, certaine qu'il ne tarderait pas à venir (*).

(*) La sainte avait mis la main à cet ouvrage dès 1633.

Au dessus de l'autel, avec quel religieux plaisir on contemplait aussi le grand tableau qui s'y voyait! Le Bienheureux y était représenté sous une impériale glorieuse, soutenue par les deux évêques de sa famille, son frère et son neveu. Au bas étaient à ses genoux, d'une part, son père, sa mère, tous ses frères peints au naturel, et, de l'autre, la Mère de Chantal avec plusieurs de ses premières Filles.

On le voit, c'était une charmante allusion à ce qui avait été dit autrefois par Jacob à Joseph : *Est-ce que moi, ton père, ta mère et tes frères, nous nous prosternerons devant toi...?* (Gen., xxviii, 10.)

Quant à la châsse, qui renfermait le Saint Corps, tous les auteurs en ont décrit la beauté. C'était un don de Madame Christine de France, cette illustre duchesse de Savoie si connue par son grand caractère. Le Saint Evêque avait été son premier aumônier : l'estime qu'elle avait conçue pour lui vivant devint immédiatement un culte, une vénération, une dévotion profonde, quand il ne fut plus. Dans le cours de sa vie, cette pieuse princesse avait reçu, par l'intercession du Saint, plusieurs grâces signalées : un jour, entre autres, elle avait été, ainsi que son fils, miraculeusement préservée d'un poison. Aussi, dès 1646, avait-elle envoyé au tombeau du Saint, comme expression publique de sa reconnaissance, un fort beau tableau où elle était représentée, à genoux, ayant à ses côtés son fils et ses trois filles. Dans le haut du tableau était le Saint dans une nuée, rayonnant de lumière, les bras étendus, les yeux au ciel, recommandant à Dieu cette famille en prières. Ce n'était pas assez pour contenter son dévouement à son Saint protecteur. Elle avait fait déjà auparavant à



Dieu le vœu; et au monastère d'Annecy la promesse d'une belle châsse pour la cérémonie de la béatification ; ce jour venu, elle fut fidèle à sa parole, et envoya le marquis de Lullin présenter au Bienheureux l'objet de son vœu. Mgr Jean d'Arenthon le reçut des mains de ce seigneur, et rendit à l'auguste bienfaitrice les actions de grâces méritées.

Sans doute que la pieuse Duchesse fut empêchée de venir elle-même, d'au delà des monts, pour prendre part au triomphe du Bienheureux et au bonheur universel de ses enfants ; mais elle soulagea son cœur bientôt après, lorsque les Religieuses de la Visitation de Turin célébrèrent la même fête dans leur Eglise. Le chanoine Gallizia (t. VII, p. 239) nous assure avoir entendu lui-même, avec attendrissement, raconter aux Religieuses qui en avaient été les témoins, comment, dans ce jour de fête, étant entrée dans leur Eglise et ayant porté ses yeux sur le Bienheureux réprésenté dans la gloire, tout à coup, dans le transport de sa foi et de son bonheur, la Duchesse ouvrit les bras, fit quelques pas, et puis en s'écriant : « *Ah! mon grand aumônier, mon bienheureux Père!* » elle tomba à genoux, fondit en larmes, et demeura ainsi longtemps en prières.

Dans Annecy, la foi, la dévotion des fidèles envers le Bienheureux ne fut pas moins éclatante. Pendant les neuf jours que dura la fête, chaque Eglise de la ville alla tour à tour faire l'office dans celle de la Visitation ; il y eut ainsi dans cette dernière vingt panégyriques à la louange du Bienheureux. Chaque jour on y voyait aussi arriver des processions nombreuses qui venaient, des paroisses voisines, y faire un pèlerinage. Le pauvre peuple surtout témoi-

gna à son bon Pasteur un amour, une confiance incomparables. Devant l'Eglise, raconte la Mère de Chaugy (*), « entre autres emblèmes, on avait suspendu vingt et un vases remplis d'eau, pour signifier que ce Bienheureux avait non seulement bu (**) l'eau de sa citerne, mais que cette eau salutaire continuait à s'écouler par les places publiques. » Les pauvres gens, pleins de foi en la puissance de leur bienheureux Evêque, allaient se laver les yeux avec cette eau; ils en prenaient, en emportaient dans leurs maisons, en faisaient boire à leurs malades. Le Bienheureux eut pitié de cette confiance, et Dieu l'exauça; car plusieurs guérisons, plusieurs grâces en furent la récompense.

Nous avons dit les consolations et les joies, les faveurs et les miracles dont jouirent les Filles de Saint François appelées à la fête de sa béatification; il ne laissa pas non plus de consoler et de réjouir les absentes, en leur obtenant les plus belles grâces. Nous lisons dans la *Vie* de la Mère Marie-Marguerite Michel, supérieure de la Visitation à Verceil, que, précisément ce 30 avril 1662, jour de la solennité faite à Annecy, elle se trouvait au lit fort gravement malade. A la voir, les sœurs qui la gardaient la croyaient endormie, lorsque tout à coup elles l'entendirent s'écrier : « Venez, mon bienheureux Père, venez, ou, si vous me l'obtenez de Dieu, j'irai à vous, me voici toute prête. » Une odeur douce et suave embauma en même temps toute la chambre. Les sœurs émerveillées, s'étant approchées de leur Mère, la prièrent, la

(*) Circulaire de la Mère de Chaugy, du 24 mai 1662.

(**) Allusion aux paroles flatteuses que Clément VIII avait adressées à notre Bienheureux, en l'embrassant après son examen pour l'épiscopat.

supplièrent si instamment de leur dire si elle n'avait pas vu leur Saint Fondateur, qu'elle avoua l'avoir vu dans une nuée brillante, d'où il lui avait promis la santé et la vie encore pour quelque temps.

Nous avouons nous être arrêtés avec complaisance au récit de cette fête de la béatification qui fut, sinon la plus solennelle, du moins en un sens la plus importante et sans contredit la plus attendue, la plus désirée de toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors en l'honneur du Bienheureux. Le **30** avril **1662**, en donnant un libre essor à la prière, au culte, à la vénération publique aux pieds des autels du Saint, combla tous les vœux, et beaucoup, à l'exemple de la Mère de Chaugy, sans plus attendre sa canonisation, entonnèrent joyeusement le cantique de la délivrance. N'avaient-ils pas vu de leurs yeux, comme Siméon, l'appui, l'espoir, le protecteur que Dieu leur avait préparé à la face de tous les peuples ?

De ce nombre fut Joseph de Sales, neveu du Bienheureux (*), dont nous voulons raconter ici la fin touchante et peu connue. Ce sera clore dignement ce chapitre.

Ce neveu de Saint François de Sales était un très-dévot religieux de l'Ordre des Barnabites, parmi lesquels il avait vécu environ quarante ans « très-grand observateur de la règle et de la piété religieuse. » Toute sa recherche, tout le but de sa vie était d'imiter les vertus de son Saint oncle, et tout son bonheur, d'en parler. La Mère de Chaugy s'honorait de son amitié ; il la voyait souvent, et jamais, avouait-elle, elle ne sortait de ces pieux entretiens qu'avec un sentiment tout nouveau d'estime et d'af-

(*) Il était fils de Gallois, frère du Saint.

fection pour celui dont le bon religieux parlait avec tant d'amour, mais toujours avec un profond esprit d'humilité et d'abaissement de lui-même. Il méritait bien de son Saint oncle quelque faveur. Par une grâce spéciale, il avait, en effet, entendu comme une parole intérieure qui l'assura qu'il ne devait point voir la mort avant d'avoir été témoin de la gloire immortelle de son Saint oncle élevé sur les autels. On comprend dès lors quel fut son bonheur pendant les fêtes que nous venons de décrire. Mais aussitôt après il s'en alla dire à la Mère de Chaugy « que son âme n'attendait plus que cette joie pour s'en aller. « La Mère crut simplement que sa pensée était de passer du collége d'Annecy à celui de Thonon ; mais il lui dit : « Vous le verrez, ma bonne Mère, si c'est là ma prétention. » Ce bon religieux, ayant quitté son entretien, se retira au monastère de sa communauté, où il continua sa vertueuse vie, jusqu'à ce qu'ayant appris que la pompe de la canonisation de son Saint oncle s'était faite à Rome, son esprit fut surpris d'un ravissement de plaisir si extatique, qu'ayant demandé à son supérieur, le très-docte et vertueux P. dom Clément Ribiollet, d'aller dire la messe de son Saint oncle, il se donna à lui-même le saint Viatique ; car, au sortir de ce sacrifice, il courut dire à son supérieur, avec un visage riant, qu'il s'en allait mourir ; lui demanda licence de se coucher au lit et de recevoir l'Extrême-Onction, ce qui fut fait, et peu de temps après il trépassa, avec l'étonnement de ces bons Pères et l'admiration de toute la province, où sa mémoire est demeurée en odeur de grande vertu (*). . . . . »

(*) *Maison naturelle de Saint François*, page 207.

CHAPITRE VII.

Cérémonie de la Canonisation de Saint François de Sales à Rome. — La même fête dans l'Eglise de la Visitation d'Annecy, au jour anniversaire.

Nous avons nommé, après la Basilique du Prince des Apôtres, les trois Eglises de Rome où s'était célébrée, par une concession gracieuse du Pape, la solennité de la Béatification du grand Serviteur de Dieu, François de Sales. Or l'affluence des fidèles y fut si grande, la prière, la dévotion aux deux autels (*) érigés au nouveau Bienheureux, si empressée, si cordiale, que le Pape et les cardinaux en furent vivement impressionnés. On vit avec raison, dans un tel concours, comme une approbation donnée par toute l'Eglise au culte du Bienheureux (**), et la Congrégation fut d'avis qu'on devait procéder immédiatement à l'examen de nouveaux miracles présentés depuis peu, pour arriver ainsi au plus vite à la grande cérémonie de la canonisation. On crut en effet, à voir les nombreux consistoires qui eurent lieu en cette même année, 1662, que ce suprême honneur allait être aussitôt décerné à notre Bienheureux. De graves préoccupations vinrent encore le retarder, mais le 23 février

(*) L'un était dans l'Oratoire du Saint-Suaire et l'autre dans l'Eglise de la Trinité du mont Pincio.

(**) *Contextus act.*, pages 24 et 68.

1665, Alexandre VII, toujours devoué, réunit enfin une dernière fois les Cardinaux, les Evêques, et là, il fixa définitivement au 19 avril, deuxième dimanche après Pâques, la grande solennité où il devait proclamer le bienheureux François de Sales inscrit au rang des saints, et l'offrir dès lors à la vénération de toute l'Eglise.

Ce jour venu, la cérémonie se fit dans Saint-Pierre, avec une pompe, un éclat qui sont restés célèbres. Nous avons sous les yeux le récit détaillé de cette fête, et de plus une gravure représentant l'intérieur de la Basilique telle qu'elle fut parée pour ce jour, et nous pouvons bien assurer que cette incomparable Eglise, si habituée qu'elle soit à toutes les magnificences, à toutes les splendeurs, en vit rarement de plus éclatantes. Contentons-nous de dire que la dépense pour cette solennité s'éleva à 31,903 écus romains.

Dès le 29 janvier 1662, par une concession spéciale du Pape, en son Bref du 28 décembre 1661, toutes les Eglises de la Visitation, toutes celles du diocèse de Genève, ainsi que la cathédrale de Lyon, avaient fait l'office du Bienheureux : le même jour, en 1666, ce fut toute l'Eglise qui en célébra la fête; François de Sales n'était-il pas orné désormais de la couronne des saints aux yeux du monde entier? Mais une fête commune à toute l'Eglise, dans cette année de si glorieuse mémoire pour le Saint, pouvait-elle suffire à son cher diocèse et à ses pieuses Filles de la Visitation? N'avait-on pas toujours présentes les saintes joies de la Béatification, et les grâces, et les faveurs, et les merveilles qui avaient réjoui ces beaux jours? Puis l'amour de Saint François ne venait-il pas, s'il était possible, de grandir encore avec sa gloire dans

le cœur de ses enfants? Il fut donc décidé, entre Mgr Jean d'Arenthon et la Mère Marie-Aimée de Rabutin, supérieure du premier monastère, que, pour répondre au vœu général, on donnerait au jour anniversaire de la canonisation faite à Rome, toute la solennité et toute la splendeur de la plus belle fête.

Le Saint-Père d'ailleurs ne se contentait pas d'ouvrir largement le trésor des indulgences pour ce grand jour, il daignait encore envoyer à l'Eglise de la Visitation, où se préparait cette fête, un riche présent trois fois précieux. Ce n'était rien moins que l'un des trois grands étendards, à l'effigie du Saint, que l'on avait vu flotter sous la coupole de Saint-Pierre le jour de la fête de la canonisation. Œuvre de grand prix, plus encore de pieux souvenir; le Saint-Père l'avait bénit, enrichi de grandes indulgences pour tous ceux qui le recevraient avec les honneurs d'une procession, et il l'envoyait ainsi, don de sa foi et de son cœur, pour embellir la fête et le tombeau de Saint François.

Apporté de Rome à Turin par Mgr della Chiesa, nouvellement consacré Evêque de Nice, avis en avait été aussitôt donné à Mgr l'Archevêque et aux Religieuses de la Visitation. On en remit la réception solennelle au jour de la Saint-Michel ; elle se fit par une procession générale à laquelle assistèrent Mgr l'Archevêque, les Evêques de Verceil, de Nice, tout le Clergé, toute la noblesse de la Cour. La sainte Image fut ainsi déposée dans l'Eglise de la Visitation où Leurs Altesses Royales furent pendant la journée pour lui rendre leurs hommages et gagner les indulgences. De Turin elle fut portée à Aoste, où elle reçut les mêmes honneurs et les mêmes prières dans l'Eglise de la Visitation. Enfin, les Religieuses de cette der-

nière ville ayant fait savoir à celles du premier Monastère d'Annecy qu'elles avaient en dépôt ce précieux étendard, on avait député M. Lacroix, l'un des chapelains du monastère, pour l'aller prendre. Cet heureux messager était arrivé le lundi-saint, porteur de cet étendard impatiemment désiré, mais que l'on se garda bien d'exposer tout d'abord à la pieuse curiosité du public ; c'était par le plaisir de sa réception solennelle que l'on voulait commencer la solennité, et le moment en était venu.

Reportons-nous donc dans cette Eglise de la Visitation où nous avons été sans cesse, on peut dire, dès le commencement de ces pages. Mais, mon Dieu ! que faisons-nous en recherchant ainsi dans le passé tous ces faits qui sont l'histoire des saintes dépouilles de Saint François, et dont cette Eglise a été le théâtre ? A chacun de ces récits, ne sentons-nous pas une tristesse s'ajouter à nos tristesses, un regret à nos regrets ? N'importe ! ne voit-on pas, en l'admirant, l'héritier d'un antique et noble manoir, au lendemain de l'incendie qui a dévorée la maison de ses pères, en fouiller toutes les ruines, en visiter toutes les cendres, puis y recueillir avec amour des débris, des fragments de tableaux, des feuilles noircies, des pages détachées, tout en un mot ce qui lui redit les actions et la gloire de sa famille ? Faisons comme cet homme de cœur. Si cette Eglise, à laquelle est si intimément lié pour nous le culte, le souvenir de Saint François, cette Eglise, incontestablement le premier monument de notre pays, par la gloire de son passé, cette Eglise, dont les pierres ont été usées par les genoux de nos pères, si un tel monument de tant de gloire et de tant d'honneur n'est bientôt plus qu'un souvenir, sans es-

poir de résurrection aucune, même partielle, honorons-nous du moins et consolons nos regrets en redisant son passé et en gardant pieusement sa mémoire.

Or, le 8 mai 1666 ouvrit bien assurément la série des plus brillantes fêtes qu'eût encore vues cette Eglise de la Visitation. Le P. Menestrier en publia, dans l'année même, une relation détaillée. Cet opuscule, enrichi d'une gravure représentant la décoration de la façade et de l'intérieur de l'Eglise, devient de plus en plus rare, et bientôt il aura complétement disparu. Hâtons-nous donc de le reproduire, en l'abrégeant, pour sauver de l'oubli au moins les principaux souvenirs de cette fête mémorable. C'est d'abord l'Eglise dans sa belle parure que l'auteur nous décrit minutieusement. Cette façade, que nous avons la consolation de voir encore, et qui, nous l'espérons bien, ne disparaîtra jamais, était richement parée dans toute sa hauteur et sa largeur. Sur la corniche, au-dessus de la porte, on admirait surtout un grand tableau rond soutenu par deux Vertus et de petits Génies : c'était le portrait du Saint élevé en gloire. Plus haut, au milieu de la grande fenêtre, rayonnait un soleil avec la devise de l'Institut : Vive Jésus !

En entrant dans l'Eglise, on la trouvait comme portant sur son front une couronne de lumière. Deux cents flambeaux de cire blanche, échelonnés tout autour, le long de la haute corniche, l'inondaient de la plus vive clarté.

Sur les côtés, c'était des deux parts la même décoration. Du milieu des arcs, s'ouvrant sur les chapelles, pendaient de grands tableaux ronds, reproduisant la vie du Saint ; et sous chacun de ces tableaux brillait une lampe d'argent.

Sur les pilastres qui venaient ensuite, peu au-dessous des chapiteaux, la plus gracieuse pensée avait trouvé son expression. On voyait là une grande étoile aux brillants rayons d'or, dont le milieu était le portrait d'une des premières Religieuses de la Visitation. Dans toute l'Eglise ces étoiles ainsi animées étaient au nombre de douze (*).

Au-dessous de ces étoiles, étaient fixées contre le pilastre de grandes tables de marbre couvertes de textes à la gloire du Saint ; et, pour terminer, à mi-hauteur, c'était un symbole, un emblème des plus ingénieux, ayant trait à l'Institut de la Visitation ou à quelque vertu de Saint François. Quant à l'autel, dont le retable du reste était des plus beaux et le grand tableau des plus remarquable, on avait eu le bon goût de lui épargner d'autres ornements ; ne portait-il pas, dans son magnifique reliquaire d'argent, celui qui était lui-même l'ornement, le trésor de l'Eglise et de la ville ?

Enfin, au-dessus de ce reliquaire, Saint François dès lors reposant à ses pieds, on avait exposé le Saint-Sacrement (**) sous une couronne de pierreries de plus de quarante mille écus. Toutes choses ainsi dispo-

(*) Voici les noms des douze religieuses représentées dans ces étoiles: la Mère de Chantal, la Mère Marie-Jacqueline Favre, la Mère Jeanne-Charlotte de Bréchard, la Mère Péronne-Marie de Chastel, la Mère Claude-Agnès de la Roche, la Mère Marie-Aimée de Blonay, la Mère Paule-Hieronime de Monthoux, la Sœur Marie-Aimée de Rabutin-Chantal, fille de la Mère de Chantal ; la Sœur Françoise-Agathe de Sales, cousine du Saint ; la Mère Anne-Catherine de Beaumont, la Sœur Claude-Simplicienne Fardel et la Sœur Marie-Jacqueline Coste.

(**) « Une personne de condition ayant voulu faire servir à un culte si religieux ce qui ne sert ordinairement qu'au luxe et à la vanité. » Père Menestrier, page 7.

sées, le samedi, 8 mai 1666, vers les trois heures après-midi, Mgr Jean d'Arenthon, suivi de tout son clergé et de tous les Corps de la ville, se rendit dans cette Eglise.

On se souvient de l'étendard du Saint envoyé par le Pape. Il avait été gardé chez les dames de Bonlieu, et il venait en ce moment d'être exposé aux pieux hommages de la foule, sur un beau reposoir dressé devant la porte de ce dernier monastère. On se mit donc en procession, et dans le plus bel ordre, pour aller recevoir, avec tout l'honneur qu'elle méritait, cette sainte Image. Arrivé devant elle, Monseigneur l'encensa par trois fois, la fit descendre au milieu des chants sacrés, et, la faisant placer devant lui, il la suivit dévotement jusqu'à l'Eglise de la Visitation, lui et tout son peuple en joie et en prières, chacun se réjouissant grandement de voir une si belle Image du Saint.

Cette procession, le discours, la bénédiction qui la suivirent, ne furent cependant qu'une préparation à la grande fête du lendemain, 9 mai, deuxième dimanche après Pâques. Ce jour, après la messe pontificale, ce ne fut plus seulement l'image du Saint qui fut portée en procession, mais le Saint lui-même dans sa précieuse châsse. Une foule de religieux, de prêtres, de fidèles, accourus au bruit de ces fêtes, remplissaient la ville, et firent de cette procession un vrai triomphe. Allons-nous le décrire ? non ; il y a vrai plaisir à en lire le récit dans le style du temps (*).

« Le corps du Saint fut porté sur une haute machine, revestüe de damas rouge à grandes fleurs

(*) Relation du Père Menestrier, page 15.

passementé d'or, et soutenüe par huit PP. Barnabites vestus en diacres. Ces RR. Pères supplierent Monseigneur de leur accorder cette grace, afin qu'ils eussent l'honneur de faire au jour du triomphe de ce grand Saint qui les ayma si tendrement pendant sa vie, la mesme fonction qu'ils avoient eüe au jour de ses funérailles, quand son corps fût apporté de Lyon. Quatre chanoines de la cathédrale, mîtrez et revestus de chappes, tenoient les coins de la châsse avec des echarpes, et deux autres, en chappe et mître, suivoient apres eux avec des bourdons d'argent. Cinq des fils de M. le marquis de Sales, MM. de Gruel, M. de Cornillon et M. de la Pesse marchoient ensemble devant ce sacré dépost, comme autant de Reliques vivantes de ce Saint, puisqu'ils ont été formez du mesme sang, et ce spectacle ne contribua pas peu à la joie de tout le monde, quand on vit les petits neveux de ce grand Saint augmenter la gloire de son triomphe... M. le marquis de Sales, qui avoit la fièvre tierce depuis quelques jours, ne put pas estre de cette pompe ; cependant cette indisposition n'empescha pas qu'il ne vint durant la grande messe rendre ses respects aux précieuses Reliques de son oncle et de son parrain.

« Douze clercs du séminaire, en surplis, portoient autant de flambeaux allumés autour de la Relique ; six prêtres vestus en diacres portoient dessus un grand dais en velours cramoisi à passemens et crépines d'or semés de croissans et d'étoiles d'argent ; et Monseigneur fit porter aux quatre coins quatre gros flambeaux avec ses écussons par des prestres, comme ceux de la ville étoient portez devant le corps, et suivis de deux diacres avec des encensoirs fumans.

« Après la Relique, marchoit Monseigneur notre évesque vestu pontificalement d'une chappe très-précieuse en broderie d'or à fleurs et à cœurs enflammés, faite expressément pour cette cérémonie par l'ordre de la digne Mère de Chantal, qui commença de son temps à travailler aux procédures pour la canonisation et aux ornemens nécessaires pour cette solennité. La mître estoit toute semblable. Les autres mîtres estoient portées par quatre ecclésiastiques en surplis, et il avoit à ses costés deux diacres vestus de dalmatiques semblables à sa chappe, et un prestre assistant aussi en chappe.

« Il étoit suivi des magistrats, au mesme ordre que le jour précédent, et de la principale noblesse. Aussitôt que la Relique parut hors de l'église, toute l'artillerie du chasteau les salüa par les ordres de M. Jacques de Lalée, baron de la Tornette et de Songy, gouverneur pour S. A. R. au chasteau d'Annessy.

« Vingt des principaux bourgeois, armez de pertuisanes, marchaient sur les costés de la Relique, et le reste de la bourgeoisie bordoient les rues principales où elle devoit passer : on la fit arrester devant la maison de M. le marquis de Sales, afin que le Saint comblât de bénédictions une famille à qui il n'a pas moins donné d'éclat par ses vertus, qu'il en avoit reçu par la noblesse de tant d'illustres ancestres dont il estoit descendu. . . . .

« Qui pourroit exprimer les larmes, les soupirs de dévotion, le respect, l'épanouissement des cœurs, les empressemens d'une foule prodigieuse de personnes dont les rues, les fenestres et les toits mesmes des maisons estoient remplis, représenteroit ce que ce triomphe eust de plus beau. . . . .

« Enfin apres avoir fait le tour de toute la ville, on rapporta ce sacré dépost aux Filles de la Visitation, qui, comme des colombes gémissantes, attendoient cet heureux retour avec des larmes et des soupirs ; et, comme des épouses sacrées qui attendoient leur époux au-devant duquel elles ne pouvoient aller que du cœur et des yeux, elles avoient des flambeaux allumés en main. Toute l'artillerie et toutes les décharges de la mousquetterie se firent ouïr de nouveau quand on rendit cette Relique, et le *Te Deum* fut chanté. L'après-dinée, Messieurs de la cathédrale chanterent les Vespres, auxquelles Monseigneur officia, et M. l'abbé de la Perrouse, docteur en la Faculté de Paris et doyen de Savoie, monta en chaire. . . . . »

Nous renonçons à suivre l'auteur de ce récit dans la description qu'il fait des démonstrations de joie qui eurent lieu dans Annecy pendant toute cette octave : Feux de joie, illuminations de la ville et du lac, concerts incessants ; rien ne fut épargné. « Les décharges de la mousquetterie furent fréquentes et réglées, tandis que les fusées et les autres artifices, comme autant de langues de feu, portoient bien avant dans les airs les saillies de nos cœurs. . . . . »

Le clergé séculier surtout et les réguliers rivalisèrent d'ardeur pour montrer toute leur dévotion au Saint Evêque et tout leur zèle pour sa gloire. Comme aux fêtes de la béatification, on vit encore chacune des maisons religieuses venir, à son jour, pendant cette octave, célébrer et la Messe et les Vêpres solennelles dans l'Eglise de la Visitation, et toujours un orateur de cette maison célébrait les vertus du Saint. On vit ainsi se succéder dans cette chaire, et n'ayant tous qu'un même discours, sans se répéter pourtant,

le chanoine du Saint-Sépulcre, le Frère-Prêcheur, le P. Cordelier, le P. Capucin, le P. Barnabite. La ville d'Annecy possédait alors une maison de toutes ces familles religieuses.

Enfin le dimanche, jour de l'octave, Mgr Jean d'Arenthon voulut prononcer le dernier panégyrique. « Il le fit avec la mître en tête et les habits pontificaux pour plus de cérémonie..... Après ce panégyrique, on chanta le *Te Deum* et on éleva l'étendard au milieu de la voûte de cette Eglise, pour estre à la postérité un monument d'une solennité si magnifique. »

Nous ne terminerons pas le récit de cette fête sans rappeler encore ce qui n'en dut pas être le moindre ornement et le moindre plaisir pour la foi des fidèles.

En **1662**, lors de la fête de la béatification, on avait vu bon nombre de tant de malades guéris par l'intercession du Saint accourus spontanément à la cérémonie ; le spectacle de leur reconnaissance avait touché tous les cœurs, et quel plus beau témoignage de la puissance de Saint François dans le Ciel !

En **1666**, on ne fut pas totalement privé d'un spectacle si édifiant, et l'on cite spécialement, parmi ces obligés de Saint François, présents à la canonisation et l'objet pour tous de la curiosité la plus légitime, la sœur Françoise de la Pesse, religieuse Visitandine, et Jérôme Genin, prêtre. L'un et l'autre, pendant leur première jeunesse, avaient été ressuscités par Saint François après la mort la plus malheureuse.

Nous ne connaissons rien de plus attachant que l'histoire de ces deux miracles, celle de la résurrection de la jeune Françoise surtout (*). Cette jeune fille,

(*) Il faut lire cette histoire dans le livre qui vient de paraître : *Pouvoir de Saint François de Sales...* Annecy, Ch. Burdet.

redevable à Saint François de la vie du corps, voulut lui devoir une vie plus parfaite en son âme et la couronne des vierges pour l'éternité. Elle se fit religieuse, et voilà que, pendant ces fêtes de la canonisation, elle se trouvait être économe du premier monastère à Annecy. Qu'on juge de sa ferveur habituelle devant le tombeau de son vrai Père! Mais au moment de la grande procession, ne pouvant pas le suivre avec tant d'autres qui l'aimaient et lui devaient moins qu'elle, elle le suivit du moins de tout son cœur, en appelant son retour.

Quant à Jérôme Genin, la reconnaissance l'avait aussi porté à se consacrer à Dieu et à imiter Saint François. Il était devenu un très-digne prêtre, et était « venu tout exprès de la Rochette » pour assister au triomphe de son Saint bienfaiteur.

Le vendredi pendant l'octave, on vit aussi deux gentilshommes du Dauphiné, MM. de Bellacueil et de Champier, tous deux prosternés devant les reliques du Saint. Ils venaient accomplir un vœu fait par le premier, et après lequel il avait été favorisé de la guérison la plus miraculeuse. Cette grâce était toute récente.

Mais n'y en eut-il point d'accordées pendant ces jours mêmes, comme aux fêtes de la Béatification? On n'en saurait douter. Le P. Ménestrier en cite un exemple par lequel nous terminerons ce chapitre.

Pendant cette cérémonie, une pauvre femme de la ville de Rumilly était au désespoir en voyant un de ses enfants que la petite vérole avait réduit à un tel état, qu'il ne pouvait se servir de ses pieds, ni même étendre ses jambes qui se trouvaient, par une contorsion horrible, comme attachées derrière le dos. La pauvre mère, entendant parler de Saint François de

Sales, des belles fêtes qu'on célébrait à Annecy en son honneur, et plus encore des grâces extraordinaires obtenues par ce grand Saint, eut peut-être un regret de n'être pas allée, elle aussi, porter son petit estropié devant son tombeau. Hélas ! probablement elle ne l'avait pas pu. Quoi qu'il en fût, inspirée par la foi, n'écoutant que son cœur, elle fit alors, dans son chagrin, une simple prière à Saint François de Sales, une prière bien courte, mais toute fervente, promettant que, si elle était exaucée, elle porterait son cher enfant dans la chapelle de la Visitation de Rumilly, où elle ferait dire une messe. Les Saints sont, comme le Seigneur, facilement propices aux petits et aux humbles. A peine cette digne mère eut-elle fini sa prière que, regardant son enfant, elle le vit qui retrouvait ses jambes et recommençait à marcher. Ce miracle fit grand bruit dans la ville et fut hautement reconnu par tout le monde.

CHAPITRE VIII.

Ouverture de la Châsse en 1705.

Les deux fêtes de la Béatification et de la Canonisation qui s'étaient suivies de si près avaient eu, en France et plus loin, le plus grand retentissement. Plus que leur éclat, la piété, le concours des peuples et surtout les grâces merveilleuses qui les avaient

signalées avaient fait à Saint François de Sales la renommée la plus brillante et la plus populaire. Outre les témoignages de l'histoire, nous en avons cette preuve que, dans ce XVIIᵉ siècle, qui eut à raconter la vie de tant de Saints, notre bienheureux Evêque eut aussitôt, à lui seul, plus de vingt historiens de renom, de vertu et de mérite. Parmi eux l'on compta quatre Evêques, des Ecclésiastiques éminents et des Religieux de tous les ordres. Jamais on ne croyait avoir assez loué cette belle vie et ce cœur si beau pour Dieu, si bon pour les hommes. L'œuvre toujours reprise ne semblait jamais achevée ; et cependant que de gracieux détails, quels touchants tableaux, quelle onction, que de charmes dans quelques-uns de ces premiers historiens de notre Saint François !

Encore n'avons-nous pas compté, parmi ces auteurs, toutes ces humbles Filles de la Visitation qui, écrivant des mémoires ou les vies de leurs premières Mères, à tout instant, à tout propos, s'oubliaient à redire les pensées, les paroles, les moindres actions de leur Saint Fondateur. Qui mieux qu'elles, et avec une affection si sainte, l'a fait connaître et aimer jusque dans le monde ?

Aussi ce concert unanime de toutes les voix et de tous les cœurs fit bientôt de Saint François de Sales le Saint le plus connu, le plus aimé des temps modernes. De son vivant, par son ineffable douceur, son incomparable charité, il rappelait à un autre Saint, à Saint Vincent de Paul, le souvenir de Notre Seigneur tel qu'il dut apparaître parmi les hommes sur la terre de Judée ; après sa mort, de lui aussi il fut vrai de dire qu'élevé sur son trône il attira tout à lui. O heureuse

Eglise de la Visitation ! Les anges de Dieu seuls ont écrit et gardent pour l'éternité combien vous avez entendu de prières, reçu de malheureux, accueilli de pèlerins tout le temps que vous avez avez abrité cette arche sainte qui contenait vraiment bien la *manne du ciel* tombée pour nous au pied de nos montagnes.

Il est vrai que la divine Providence ne donna, pour successeurs à notre Saint sur le trône épiscopal de Genève, que de pieux évêques qui n'avaient pas seulement à cœur d'imiter ses vertus ; toute leur étude était de propager son culte. Sans rappeler Mgr Jean-François de Sales, Mgr dom Juste Guérin, et Mgr Charles-Auguste si humble et si pieux, après eux, quels saints Evêques que Mgr Jean d'Arenthon d'Alex, et Mgr Gabriel de Rossillon de Bernex ! Un trait distinctif de leur piété fut toujours une tendre dévotion pour leur Saint prédécesseur, et par leurs exemples et par leurs discours, ils ne cessaient d'encourager les fidèles à la visite et à la vénération de ses Reliques. Aussi, quand le pèlerin, venu souvent de pays étrangers, s'en retournait vers son foyer, il emportait toujours le meilleur souvenir du culte affectueux pour Saint François de Sales qu'il avait trouvé dans notre bon peuple et surtout dans son digne successeur.

Que dire maintenant des Religieuses dévouées qui habitaient le Monastère, et de leur piété, et de leur tendre vigilance autour de leur trésor si cher ? Nous aurons tout dit, en assurant que, pour toute Fille de Saint François de Sales, le souverain bonheur ici-bas, la grâce suprême à demander, après le parfait amour de Dieu, c'est le bonheur, c'est la grâce de vivre et de mourir auprès de ce Père si aimé. Non, le monde ne comprendra jamais tout ce que ces pieuses enfants du

meilleur des Pères trouvent de force, d'encouragement, de sainte ardeur dans un seul regard plein de confiance et de foi, jeté sur celui qui est toute la lumière, tout l'attrait, l'unique modèle de leur vie entière. Dans ces belles mosaïques qui ornent le frontispice ou le chevet des vieilles basiliques, on voit souvent les Vierges sages de l'Evangile représentées leur petite lampe à la main ; ce souvenir nous fait penser en ce moment à ces heureuses Filles de Saint François qui, pour entretenir et raviver la leur, ont sans cesse, devant leurs yeux celui dont le cœur fut bien le foyer d'amour divin le plus ardent et le plus pur. Elles sentent, elles apprécient ce bonheur.

Ce fut en effet leur affection, leur sollicitude toujours éveillée sur leur Bienheureux Père qui amena la visite du tombeau que nous avons maintenant à rapporter.

En **1704**, en examinant attentivement le saint Corps, elles crurent reconnaître que les habits pontificaux dont il était revêtu étaient ternis ou endommagés. C'était trop, pour qu'immédiatement on ne prît pas la résolution de les remplacer par d'autres plus dignes. Mgr de Bernex se rendit aussitôt à ce pieux projet; mais, pour l'exécuter, il était besoin de la permission du Pape. Dans le laps de temps qui s'était écoulé entre la béatification et la canonisation de Saint François de Sales, la Mère de Chaugy, dans sa prévoyante affection pour le premier monastère d'Annecy, avait provoqué à Rome une défense heureuse. Craignant qu'à l'occasion de la fête prochaine de la Canonisation, des demandes indiscrètes n'arrivassent à Annecy et peut-être de haut lieu, elle fit, par son frère, présenter au Pape une requête par laquelle elle suppliait Sa Sainteté

de vouloir bien défendre que désormais on ne touchât en rien au Saint Corps sans sa permission. Alexandre VII goûta cette judicieuse idée, et, le 14 juillet 1662, il signa un Bref en ce sens. Ce bref fut affiché dans la sacristie de l'église du premier Monastère, où il est demeuré jusqu'à la dispersion de cette sainte Famille en 1793. En 1704, on était donc sous la défense portée par ce bref. Facilement Mgr de Bernex en obtint un autre du Pape Clément XI par lequel il fut autorisé, vu les raisons alléguées, à faire l'ouverture de la châsse. — En lisant la vie de Mgr de Bernex il ne nous semble pas que cet Evêque ait admis à l'honneur d'être présents à cette visite d'autres personnes que son grand vicaire, les Religieuses de la Visitation, leur Aumônier, leur Chapelain, M. de Lacroix, chanoine, chargé de rédiger le procès-verbal, enfin les sept témoins qui furent : M. l'abbé de Chesery, M. de Roget, doyen de la collégiale et neveu de Mgr Jean d'Arenthon, ainsi que M. le Prévôt de Sales, M. de Gruet et M. de Richemond, tous les trois petits-neveux de Saint François.

Le 29 mai 1705 fut le jour fixé pour la cérémonie ; mais tout d'abord rappelons une petite histoire qui nous reportera à une fête déjà connue, à cette procession solennelle qui eut lieu, à Annecy, le 8 mai 1666, alors que l'on alla avec tant de pompe et de bonheur recevoir l'étendard du Saint envoyé par le Pape.

Ce jour-là, un enfant de neuf ans, qui était élevé dans la maison de Marguerite de Savoie, son aïeule (*), était tout heureux de faire ses petits préparatifs pour

(*) Cette maison, située près de la chapelle des Pénitents noirs, appartenait, en 1751, à M. de Doucy.

assister à la procession. Aimant beaucoup Saint François, dont sa pieuse aïeule lui parlait sans cesse, il en visitait souvent le tombeau et en apprenait l'histoire avec grand zèle. Qu'on juge de ses empressements, de son allégresse d'enfant à la veille de ces belles fêtes! Mais, tandis qu'on achevait de le coiffer sur un perron contigu à son appartement, voilà que tout à coup « cet enfant étonné aperçut dans les airs une croix « rouge et lumineuse, qui paraissait d'environ quatre « pied de hauteur et qui après avoir flotté quelque temps « sur sa tête, se mut avec rapidité de l'orient à l'occi-« dent où elle disparut. Michel-Gabriel considérait avec « attention ce signe mystérieux, dont quelques nuages « interceptaient quelquefois l'éclat, de manière cepen-« dant qu'il pouvait en reconnaître la trace. Durant « cette vision, il sentit son cœur agité de transports « extraordinaires : les femmes qui le servaient, sur-« prises de le voir comme ravi en extase, les mains « tendues et les yeux fixés vers le ciel, lui en deman-« dèrent la raison : *Eh ! quoi !* répondit-il, *n'avez-vous « pas vu cette croix brillante qui vient de parcourir les « airs ?* Une d'elles l'avait effectivement aperçue. Le « fait fut rapporté sur-le-champ à Marguerite de « Savoie, et devint bientôt public dans Annecy (*). »

Or ce petit enfant qui, après cette étrange vision, s'était plus que jamais attaché au souvenir et à l'imitation de Saint François de Sales, cet enfant avait grandi, était devenu Religieux, Prêtre, Evêque, et il n'était pas autre que Mgr de Rossillon de Bernex lui-même qui, en ce moment, au 29 mai 1705, se trouvait comme successeur du Saint, en présence de ces pré-

(*) *Vie de Mgr de Rossillon de Bernex*, page 44.

cieuses Reliques qui lui rappelaient de si lointains et de si beaux souvenirs. On devine son émotion, on comprend ses sentiments. — Bien que l'assistance ne fût pas nombreuse, il ne put pas refuser à son cœur ému de lui adresser quelques paroles, après lesquelles on procéda à la visite de la châsse.

Les sceaux n'étaient point rompus. A peine le furent-ils et la châsse ouverte, qu'il en sortit, comme dans plusieurs des visites précédentes, cette agréable odeur déjà bien connue. Un des témoins cependant, la tenant pour suspecte, dit tout haut que les Religieuses avaient mis quelque parfum dans le reliquaire. Cette incrédulité provoqua l'examen le plus minutieux. On remarqua avec raison que, si cette odeur était naturelle, elle devait être toujours sensible et qu'elle aurait été infailliblement remarquée par quelqu'un de ceux qui, à chaque instant, s'approchaient de l'ouverture de la châsse, à cet endroit où l'on baise le crâne du Saint. Or personne jamais n'avait encore senti cette odeur, et, en outre, elle n'était pas continue, mais se répandait par bouffées, de temps en temps. Quel était ce parfum du reste? Personne ne savait le qualifier. Quelques-uns même avouèrent qu'il élevait leur âme vers Dieu et les portait à la piété. Enfin, Monseigneur interpella les Religieuses, qui assurèrent n'avoir jamais eu seulement la pensée de parfumer le saint tombeau; les commissaires du Saint-Siége ne l'avaient-ils pas défendu, lors du procès de la canonisation? Puis elles rappelèrent comment les mêmes commissaires, dans la visite faite par eux-mêmes, avaient reconnu et constaté cette même odeur surnaturelle qui s'était répandue alors jusque dans tout le Monastère et au dehors.

Après ces explications « le Corps, ayant été tiré de

« la châsse avec l'oreiller et le matelas sur lequel il « reposait, Mgr de Bernex, assisté des ecclésiastiques « qui l'accompagnaient, le porta dans la nef, où il fut « exposé au grand jour sur une table ; on examina les « vêtements dont il était couvert et l'on reconnut qu'ils « n'étaient point endommagés : seulement une poudre « subtile, qui s'était introduite dans le Reliquaire, en « avait terni la couleur et obscurci le lustre. A l'égard « du Corps, il fut trouvé entier et dans le même état où « il était quarante-trois ans auparavant. L'odeur suave, « qui en était d'abord sortie, continuait à se faire sentir « par intervalles, les habits et le crin du matelas « en paraissaient imprégnés. Les assistants, animés « d'une sainte joie et cédant aux mouvements de « leur piété, voulaient une seconde fois se mettre en « oraison, mais il fallut se priver de cette satisfaction « parce qu'on craignait que le jour ne vînt à man- « quer avant que l'on eût terminé la cérémonie.

« On se hâta donc de revêtir le Saint des nouveaux « habits que les Religieuses avaient préparés. Ils « étaient tissés d'or, d'argent et de soie, et brodés de « dentelles précieuses. La crosse qui devait être « remise dans la châsse n'étant que de bois argenté, « ne répondait pas à la magnificence des ornements. « Mgr de Bernex, qui en fit la remarque, envoya pren- « dre dans sa chapelle une crosse de vermeil dont « son frère, l'abbé de Rossillon, lui avait fait présent, « et voulut qu'elle fût substituée à l'ancienne.

« Cependant les Religieuses, qui étaient restées à « genoux devant l'autel, à l'exception de celles qui « avaient été commises pour donner les nouveaux « habits, vinrent tour à tour vénérer la Relique de « leur Instituteur, ensuite on leva le Corps saint pour

« le remettre dans sa niche. En passant devant la « grille du chœur, on l'approcha de Mme Costaz du « Villards attaquée d'une maladie dangereuse, et on « l'invita à demander sa guérison à Dieu, par les « mérites et l'intercession de Saint François de Sales. « Cette pieuse fille s'en défendit constamment, en « disant qu'elle ne souhaitait rien autre que l'accom- « plissement de la volonté de Dieu. Cet acte de rési- « gnation édifia l'assemblée ; on remarqua que la « Relique ne rendit jamais une odeur plus forte ni « plus douce que lorsqu'elle fut proche de la malade. « La châsse ayant été rétablie dans sa place, on chanta « le *Te Deum* en actions de grâces. La cérémonie avait « duré six heures entières. »

L'auteur de cette relation ne dit pas que, dans cette circonstance, trois lettres dont la plus grande est à double cachet furent déposées sur la poitrine du Saint, *avec prière de les y laisser jusqu'à la fin des siècles*. Que renferment ces lettres ? Qui les a écrites ? Sont-elles la prière d'une seule ou de trois personnes ? On l'ignore.

Combien d'âmes dès lors, et avec le même secret, ont confié et confieront, *jusqu'à la fin des siècles*, leurs vœux, leurs soupirs à ce cœur si bon de Saint François de Sales, que l'on n'implora jamais en vain sur la terre ! Serait-il moins compatissant, maintenant qu'il est uni au Dieu de charité ?

CHAPITRE IX.

Les Reliques de saint François pendant la Révolution. — Comment elles furent préservées.

L'approche du deuxième centenaire anniversaire de la canonisation de Saint François de Sales a fait naître immédiatement cette question. Pourquoi au dernier siècle n'a-t-on pas célébré cette fête? Il ne s'en trouve aucune trace. Faut-il l'attribuer à un relâchement, à un abaissement du culte de Saint François parmi nos pères? A Dieu ne plaise. Il nous semble que nous aurons donné une explication suffisante de cette abstention qui peut étonner d'abord, quand nous aurons fait remarquer que l'Eglise de la Visitation et la ville d'Annecy célébrèrent au dernier siècle deux solennités mémorables, touchant, pour ainsi dire, à cette année 1765, qui aurait dû voir cette fête commémorative dont il est question. La première de ces solennités fut en 1751, au sujet de la Béatification de Sainte Chantal et la seconde fut en 1767 pour fêter sa Canonisation. Dès lors ne comprend-on pas qu'on n'ait point voulu ou peut-être pu multiplier davantage ces fêtes? D'ailleurs, ne semblait-il pas que ces réjouissances et ces honneurs à la mémoire de la Sainte étaient aussi à la gloire de Saint François? Qui donc pouvait séparer, dans sa pensée comme dans sa

prière, ce Bienheureux Père de « cette unique Fille. »

Elles furent brillantes, ces deux dernières fêtes, et célébrées comme toujours dans l'Eglise du premier monastère. Hélas! elles furent ses dernières joies. Déjà l'impiété, le sophisme avaient troublé la foi, égaré les esprits, perverti les mœurs ; la société était ébranlée sur ses bases, comment ne pas sombrer dans une révolution? Elle arriva, comme l'ouragan, terrible sur l'Eglise, sur l'Etat, sur la Société tout entière. Mais, pour nous borner à notre sujet, bénissons Dieu, nous, fidèles enfants de Saint François de de Sales. La Révolution nous a fait bien des ruines, il est vrai, elle a dépouillé notre ville épiscopale surtout de tant de maisons religieuses qui lui donnaient un beau nom et une belle vie; mais, dans ce naufrage général, quel n'est pas notre bonheur si nous nous comparons à tant d'Eglises de France qui pleurent et pleureront sans fin sur des trésors que la religion et la patrie avaient mis sous leur garde! C'étaient des grands hommes du christianisme et du pays dont elles conservaient les cendres avec un respect, une vénération bien méritée. Un jour elles les ont vues, ces saintes dépouilles, par d'horribles mains jetées au vent, au feu, à la rivière. Taisons d'autres profanations qui font trop de mal au sentiment chrétien.

Et l'Eglise d'Annecy n'a pas connu ce malheur! Et notre trésor, notre grand Saint François nous a été conservé! A qui donc en revient notre reconnaissance? A Dieu d'abord l'ami des Saints dont il est dit : *Custodit Dominus omnia ossa eorum. Dieu garde tous leurs os* (Ps.). Mais de quel instrument s'est servi le Seigneur pour protéger notre Saint François?

C'est avec le plus grand plaisir que nous le procla-

mons ici. Ce fut le bon peuple d'Annecy d'abord qui, par sa foi, son dévouement, sa fidélité bien connue à son Saint Evêque, couvrit son tombeau comme d'un bouclier redoutable qui en éloigna les coupables pensées. Par crainte des enfants, on respecta le vieux père. Achevons toute la vérité. On trouve dans la conduite des administrateurs de l'époque des égards pour les Reliques du Saint, une attention, une sollicitude qui étonnent. Ne faut-il attribuer ces bons procédés qu'à la prudence et à l'habileté? Nous ne le pensons pas. On l'a dit : par une heureuse inconséquence l'homme souvent vaut mieux que ses principes. Assurément ces administrateurs étaient de leur temps et de leur gouvernement, ils en avaient la confiance, ils devaient en partager les erreurs et les passions ; mais souvenons-nous qu'ils étaient les fils du pays et les fils de leurs mères. C'est dire qu'ils avaient connu et aimé Saint François de Sales dans des temps meilleurs, et au fond de leur âme ce souvenir ne pouvait plus mourir. Il leur inspira ce qui va nous frapper, comme un bienfait de la divine Providence (*).

On sait que la Savoie fut occupée par les troupes françaises le 22 septembre 1792, et la République aussitôt installée parmi nous. Sous ce régime, le 21 mars 1793, les Religieuses de la Visitation reçurent l'ordre d'évacuer le premier monastère dans le délai de quatre jours, et la permission de se réunir à la petite Visi-

(*) C'est ici l'une des pages les plus intéressantes de l'histoire des précieuses Reliques de nos deux Saints. Ce que nous allons en dire est tiré de notes manuscrites qui existent à la Visitation, et d'un article fort intéressant publié par M. E. Serand dans la *Revue savoisienne* du 15 mars 1865. Voir sur ce sujet : *François de Sales, ses Reliques sous la Terreur et Annecy*, par A. D. et E. S., chez Ch. Burdet, libraire, à Annecy.

tation ou ailleurs, si elles le jugeaient à propos. Ce dernier parti ne fut pas adopté. Le château de Duingt, appartenant à la famille de Sales, était à leur libre disposition ; la famille en étant absente, elles résolurent de s'y retirer. C'était, pour elles, rester encore quelques jours réunies sous la protection et dans la maison de Saint François de Sales. Mais il fallait dire adieu à ce premier Monastère, asile si doux d'innocence et de paix, adieu à cette Eglise si chère, adieu surtout aux dépouilles sacrées de leur Saint Fondateur. Qu'on juge des angoisses, des larmes, du martyre de ces saintes Filles ! Abandonneront-elles véritablement ces Reliques saintes ! Pourraient elles, en fuyant, les laisser exposées peut-être à l'ignominie des plus grossiers outrages ? Non, elles ne purent s'y résoudre.

Ayant obtenu des supérieurs ecclésiastiques toutes les permissions nécessaires, la nuit du 26 mars 1793 elles tirèrent les saints Corps de leurs châsses, les enveloppèrent respectueusement entre deux matelas, et les portèrent ainsi cachées, sur un bateau qui les attendait au bord du lac. Quatre sœurs des plus anciennes reçurent l'honorable mission de les accompagner dans le voyage. On partit aussitôt. La lune brillait au ciel, les eaux étaient tranquilles, on arriva heureusement à Duingt au-dessous du château. On connaît cette gracieuse demeure qui, pour fuir la montagne, semble s'être élancée jusqu'au milieu des eaux. Il fut facile de s'y introduire par une porte qui s'ouvre sur le lac. On le fit et déjà les quatre voyageuses bénissaient Dieu, dans le château, de ce premier succès. Le lendemain, se disaient-elles, toute la communauté devait se trouver réunie sous ce toit hospitalier, on y déciderait ce qui était à faire,

on verrait venir les événements; en attendant, les deux Saints étaient sauvés, et près d'eux, et avec eux on aurait bien la force de souffrir tout ce qu'il plairait à Dieu d'envoyer de douleurs et d'épreuves.

Hélas! cette consolante illusion ne fut pas bien longue. Quelques jours après, l'enlèvement des reliques ayant été reconnu, un commissaire suivi de gens armés se rendit promptement à Duingt pour les retrouver. La tradition locale raconte qu'une barque ornée de feuillage et pavoisée les ramena triomphalement à Annecy. Toujours est-il qu'à leur arrivée, le maire, les autorités, la garde nationale, et un grand concours de peuple, les reçurent au son de la musique et des cloches de la ville. L'Eglise de la Visitation les vit reprendre ainsi leur première place. Ce ne fut pas pour longtemps. Cette Eglise était maintenant déserte et des soldats occupaient le monastère. La nuit du 26 avril, quelques malfaiteurs ayant forcé une porte de l'Eglise et ravi quelques lames d'argent qui décoraient l'extérieur de la châsse de Saint François, ils furent poursuivis; mais ce fait décida les autorités à faire transporter les saintes Reliques dans l'Eglise cathédrale, sous la garde de l'évêque constitutionnel, François-Thérèse Panisset.

Dès le matin du jour fixé pour ce déplacement, le canon en donna la nouvelle à toute la ville. A dix heures, l'évêque intrus, son grand vicaire, le maire et la municipalité firent enlever les deux châsses. C'étaient des municipaux qui les portaient sur leurs épaules. « Le pauvre peuple criait encore de joie en accompagnant cette triste procession jusqu'à la cathédrale, où le corps de notre Bienheureux Père fut déposé sur le maître-autel; et celui de notre Sainte

Mère, sur une haute table, dans la chapelle dédiée à la sainte Vierge (*). »

N'oublions pas que ceci se passait peu de temps après l'installation du fameux Comité de salut public, en plein règne de la Terreur, alors que, pour plaire, il fallait dénoncer, proscrire et piller. Sous un tel régime, qui ne se plaisait qu'au sang et aux ruines, quelque zélé n'aurait-il point la pensée de dénoncer les Reliques des deux Saints comme des souvenirs et des restes dangereux d'un vieux culte proscrit? Et alors ne verrait-on point une danse infernale autour de ces saints Corps livrés aux flammes ou quelque autre profanation semblable?

Ces craintes étaient toutes naturelles, et « elles ne se manifestèrent pas seulement à Annecy. Quelques zélés catholiques de Fribourg, craignant de voir se reproduire en Savoie les scènes regrettables qui souillèrent les tombeaux de saint Denis, conçurent le projet de soustraire, à prix d'or, ces Reliques pour en enrichir leur ville. Mus par un sentiment de délicatesse, ils firent part de leur projet à M. Dubouloz, grand vicaire du diocèse de Genève, réfugié à Lausanne, lui demandant une espèce de permission pour l'exécution de leur dessein et promettant la restitution des Reliques dans des temps meilleurs. Le grand vicaire ne crut pas devoir entrer dans ce compromis; il craignit de réveiller imprudemment l'attention sur les Reliques ; le succès même ne le rassurait pas : il pouvait devenir plus difficile de les retirer un jour des mains des Fribourgeois, qu'il ne l'était de les sauver des dangers présents (*). »

(*) Manuscrit de la Visitation.

(*) M. Eloi Serand, *Revue savoisienne,* 15 mars.

Le grand vicaire avait raison. Annecy, qu'il connaissait, n'avait pas besoin d'un dévouement étranger pour sauver son Saint Evêque. Aussi, bientôt informé que là des amis se concertaient pour ce noble dessein, aussitôt il accourut au milieu d'eux pour leur prêter son aide et son autorité. Le projet lui ayant été exposé, il l'approuva. C'était un coup de main hardi, ingénieusement imaginé; mais il y fallait du courage et risquer probablement sa vie. Annecy n'a jamais manqué de cœurs dévoués. Quatre braves demandèrent ce périlleux honneur; il leur fut accordé. Nommons-les bien vite, ces quatre glorieux enfants de la cité de Saint François de Sales : c'étaient, comme on disait alors, les citoyens Balleydier, Rochette, Amblet et Burquier. A l'arrivée de M. Dubouloz, déjà le projet avait eu son commencement d'exécution. M. Balleydier, ancien sacristain de Sainte-Claire, avait réussi à tirer deux squelettes du caveau des Religieuses; et M. Rochette, chirurgien du couvent de la Visitation, après avoir purifié ces ossements, les avait mis en ordre et réunis par des fils de fer. C'était bien, on avait les éléments du succès; mais il fallait substituer ces deux squelettes aux vrais corps de Saint François et de Sainte Françoise de Chantal, et emporter ceux-ci en lieu de sûreté.

M. Burquier était aide de sacristie et dépositaire des clefs de la cathédrale. En grand secret, il ouvrit pendant la nuit la sacristie; et, par le canal voisin, ses trois amis s'y introduisirent, portant avec eux les deux squelettes. De la sacristie, en toute hâte ils passèrent dans l'église, et, sans difficulté, ils retirèrent de leur châsse les Reliques de Saint François de Sales, déposant à leur place l'un des squelettes que

l'on revêtit des ornements du Saint. Du maître-autel déjà ils s'étaient rendus dans la chapelle de la Vierge, où se gardait la châsse de Sainte de Chantal ; mais à peine avaient-ils commencé cette seconde substitution, que l'on entendit ce cri partant de l'auberge qui est vis-à-vis : *Il y a de la lumière et des gens dans l'église !* Que l'on juge de l'effet de ces paroles sur nos amis, qui se crurent découverts. Le cœur cependant ne leur fit pas défaut. A ce cri, ils éteignent promptement leur lumière, et M. Amblet se cache résolûment dans la châsse même de la Sainte, dans l'intention d'effrayer ceux qui se hasarderaient à venir.

C'était assez d'épreuves pour ces quatre généreux chrétiens. Dieu ne permit pas, ce semble, que ce cri d'alarme eût d'autres suites. Peu à peu le calme, le silence, se rétablirent, et quand enfin la sécurité leur parut revenue, les quatre amis achevèrent la substitution du second squelette au vrai corps de Sainte de Chantal. Ce squelette fut aussi revêtu des habits de la Sainte.

Rentrés dans la sacristie avec les deux Corps saints, nos courageux compatriotes étaient-ils bien avancés ? Il fallait fuir en emportant les deux Saints ; mais la fuite n'était-elle pas en ce moment le plus grand des dangers ? Ils durent le penser, après ce cri nocturne qui avait failli les perdre et qui devait avoir éveillé des soupçons dans le voisinage.

N'importe, Saint François était sous leurs yeux, il anima et soutint leur courage. Tout près de la sacristie, par une échelle, ils descendirent dans le canal, emportant les saintes dépouilles ; et ainsi ce fut par les eaux, comme autrefois Moïse échappant à Pharaon, que notre bon Saint fut à son tour sauvé du danger.

Sur le bord de ces eaux, trouva-t-il aussi une prin-

cesse pour le recueillir et le cacher dans son palais? Non; mais il y trouva un noble cœur. M. Amblet avait offert sa maison pour refuge à cette autre arche sainte; et c'était là maintenant qu'on se rendait, dans la nuit profonde, par la voie la plus cachée. La maison Amblet était près du canal, elle n'y touchait pas tout à fait. Nouveau péril et nouvelle crainte : il fallait débarquer et s'introduire. Les sauveurs de nos Saints franchirent heureusement ce dernier pas, et, sans être vus, ils entrèrent dans la maison. Quand, sur eux, ils en virent la porte refermée, demandons-nous quelle ne fut pas la joie de leur âme. Cela se peut-il dire? Si toute bonne action est suivie d'une joie pure qui semble la douce voix de Dieu dans la conscience, quel témoignage, quelle voix céleste n'entendirent-ils pas dans la leur après un acte aussi beau, aussi magnanime (*)?

Cependant une grave mesure leur restait à prendre. Il fallait cacher si bien à tous les yeux leur précieuse conquête, que désormais, quoi qu'il arrivât, on pût la croire introuvable. Pour cela, ils ne surent mieux faire que de l'enfouir sous le plancher, entre deux étages, sans rien laisser au dehors qui pût la trahir. Sans doute ces hommes de foi souffrirent une grande douleur en infligeant une telle prison à nos deux vénérés Saints; mais ils leur promirent que leur affectueux souvenir et leur prière sauraient bien les y visiter, les y honorer tous les jours.

(*) Cette maison n'existe plus; elle a disparu, il y a plus de trente ans, lorsqu'on ouvrit l'impasse qui séparait la rue de l'Evêché de la rue des Boucheries actuelles. Elle était située sur la petite place qui existe devant le hangard des pompes, vis-à-vis des boucheries. (M. Eloi Serand, *Revue savoisienne* du 15 mars.)

Pendant tout ce temps, où avait été, qu'avait fait M. le grand vicaire Dubouloz? Il est fâcheux qu'on n'ait point pu jusqu'ici retrouver le procès-verbal dressé par lui-même de cette mystérieuse et admirable translation. Cet écrit nous révélerait à coup sûr des détails ignorés et pleins d'intérêt. Toutefois, d'après une pièce authentique tirée tout récemment des Archives municipales d'Annecy, et que nous donnons ci-après, il paraît hors de doute que M. Dubouloz assista lui-même à l'enlèvement des Reliques dans la cathédrale, puisque ce fut lui *qui les plaça dans la caisse qui fut immédiatement transportée* dans la maison nommée. D'après ce même acte, il est plus clair encore qu'il se trouva aussi dans la maison Amblet, et que là il dressa son procès-verbal constatant l'identité des Reliques et leur translation présente avec toutes ses circonstances. Son procès-verbal achevé, M. Dubouloz le signa avec tous les témoins, le cacheta et le confia à M. Burquier, lui laissant en outre la défense écrite de remettre ce verbal, ainsi que la châsse, à qui que ce fût, sans la permission des supérieurs ecclésiastiques.

Ce fut le dernier acte de cette scène incomparable, qui eut lieu au commencement de l'année 1794. Les Anges de Dieu en avaient si bien protégé le mystère, que, plus de deux ans après, le XII vendémiaire an V, la municipalité, croyant toujours posséder les Reliques des deux Saints, commit un de ses membres assisté de deux témoins pour les visiter, les remettre dans des châsses neuves, et les déposer dans un caveau derrière la sacristie. Ce qui fut fait avec toutes les formalités et précautions voulues (*).

(*) *Revue savoisienne* du 15 mars.

On ne soupçonnait donc point ce qui était arrivé, et pendant plusieurs années, jusqu'après le Concordat, nulle démarche, nulle parole imprudente ne vint trahir ce grand secret. Mais alors, les autels étant relevés et le culte rétabli, le peuple d'Annecy, qui n'avait point oublié son grand Evêque, commença hautement à s'inquiéter de ses saintes Reliques. Il n'y avait plus aucun danger à dévoiler le passé, la noble action des quatre fidèles amis de Saint François se redit bientôt de famille en famille ; et, à ce récit étonnant, la municipalité elle-même s'émut, non point pour punir, ce n'était plus le temps, mais pour approuver et conserver. Elle délibéra sur ce sujet, et nomma des commissaires pour s'enquérir de la vérité. Comme nous avons emprunté à leur rapport lui-même une partie de ces faits, il est de notre devoir de le reproduire ici (*) :

Séance du 25 prairial an onze.

« Nous, Philippe Rosset, Antoine Desfresne, Guillaume Armenjon et Antoine Curtet, commissaires susnommés, nous nous sommes transportés dans la sacristie de Saint-Pierre, où étant, nous avons demandé au citoyen Burquier, aide de sacristie de la dite Eglise, s'il n'étoit pas instruit du lieu où l'on avoit déposé les Reliques de Saint François de Sales et de la Mère de Chantal, en 1793, lorsqu'on s'empara des châsses d'argent dans lesquelles ils étoient déposés ; il nous a répondu qu'à cette époque M. le chanoine Dubouloz, un des vicaires généraux du diocèse de Genève, se rendit en cette ville exprès, pour faire la vérification

(*) *Revue savoisienne* du 15 mars.

et reconnoissance, en présence de plusieurs témoins, entre autres de l'abbé Perréard, qu'il plaça les Reliques dans une caisse, qui fut de suite transportée chez la Ve Amblet, née Desfresne, chez laquelle il habite et a constamment habité, qu'elles furent placées entre deux planchers où elles sont encore actuellement en ayant eu le plus grand soin, que M. Dubouloz en dressa procès-verbal qui constate l'identité de ces Reliques, leur translation avec toutes ses circonstances. Qu'il signa ce verbal avec les témoins, qu'il le lui remit après l'avoir cacheté et lui laissa une déffense par écrit de remettre ce verbal ainsi que cette caisse à qui que ce fût sans la permission des autorités ecclésiastiques supérieures.

« En conséquence, nous, commissaires soussignés, après avoir accordé acte audit Burquier des déclarations qu'il vient de nous faire, lui avons de nouveau consigné cette caisse et les susdits procès-verbal et deffense de M. Dubouloz, recommandé de continuer à en avoir le plus grand soin, et le lui avons très-expressément deffendu de la remettre à qui que ce fût sans notre consentement, et de ne la point laisser voir qu'en notre présence, ni indiquer le lieu où elle existe, à tout quoi il a promis se conformer.

« En foi de quoi nous avons signé au registre, à Annecy, ce vingt-cinq prairial an onze.

« Desfresne, Armenjond, Ph. Rosset, Curtet. »

Après cet acte si louable de l'autorité municipale, que restait-il à désirer? Que l'autorité ecclésiastique vînt au plus tôt reconnaître le saint dépôt. Mgr de Mérinville, évêque de Chambéry et de Genève, le fit en sa visite pastorale du 27 septembre 1804. A la vue de

ces deux Saints si chers à la Savoie et à la France entière, sans nul doute Monseigneur se promit d'en faire bientôt la translation solennelle dans le lieu Saint; mais, ayant été nommé immédiatement après au chapitre de Saint-Denis, il dut laisser cet honneur et cette consolation à son digne successeur Mgr de Solles.

CHAPITRE X.

Translation de 1806. — Les Reliques de Saint François sont rendues au culte public dans l'ancienne cathédrale.

Pendant les jours sanglants de la primitive Eglise, sous les Dèce et les Dioclétien, le martyr, le Saint, était précipitamment enseveli dans la nuit d'une catacombe. Son tombeau fait à la hâte n'était pas bien glorieux : creusé dans une espèce de tuf, on le fermait avec quelques briques et une poignée de chaux, quoi de plus simple et de plus modeste? Ce Saint toutefois n'était point là, inconnu ni oublié! En l'y déposant, les chrétiens, ses frères, avaient eu soin de marquer son tombeau de quelque signe particulier. Quelquefois c'était une de leurs petites lampes des catacombes qu'ils plaçaient près de lui, souvent c'était un mot, un symbole, son nom, qu'ils gravaient grossièrement sur la brique, presque toujours c'était une petite fiole remplie de son sang qu'ils incrustaient à l'un des angles. C'était assez ; à ces signes bien connus, les

fidèles passant devant lui reconnaissaient le martyr et lui adressaient toujours le salut de la foi et de l'espérance chrétienne.

En **1806**, il y avait plus de douze ans que notre bien-aimé Saint François de Sales ne recevait pas même ces modestes honneurs. Où était son tombeau ? Quelles en étaient les marques glorieuses ? Qui venait l'y visiter ? Hélas ! nous avons dit comment on l'avait enfoui sous les pieds, dans la poussière ; il était là caché comme un fugitif, un proscrit, un exilé. Pendant les années du secret, est-il besoin de le dire, les quelques personnes qui en avaient la connaissance venaient prudemment le vénérer. La famille Amblet surtout devait regarder cette heureuse chambre comme son sanctuaire, son lieu saint, son lieu de prière. Après le danger, nous aimons à le croire, un plus grand nombre de personnes vinrent solliciter la grâce et le bonheur de s'agenouiller sur ce bois qui couvrait le saint Corps ; mais était-ce donc là le beau, le grand culte de Saint François de Sales ? Où étaient les jours où il voyait à ses pieds les multitudes ? N'était-il pas temps de lui rendre ce trône de gloire, et de le rendre lui-même à l'affection de ses enfants ?

Ces pensées, ces réflexions, étaient celles de tout le monde, du clergé, des fidèles, elles étaient celles de Mgr de Solles lui-même, qui fixa enfin la translation solennelles des précieuses Reliques au **28** mai **1806**. Le **26**, Monseigneur se trouvait déjà à Annecy et il fit la vérification, la reconnaissance des deux Corps saints, dans l'étroite prison où ils étaient enfouis.

Le **27**, tout étant prêt pour la cérémonie, toutes les cloches de la ville annoncèrent, à l'*Angelus* de midi, le commencement de la fête. Qu'on se représente la joie

de tous ceux qui avaient été habitués dans d'autres temps à voir, à visiter les Reliques du Saint sur leur autel du premier monastère. Ils étaient encore le plus grand nombre dans Annecy, ces témoins de l'antique dévotion à Saint François, et dans leurs récits comme dans leurs souvenirs assurément occupait une grande place tout ce qu'ils avaient fait ou vu dans cette ancienne Eglise de la Visitation, devant ces saintes Reliques si vénérées. La jeunesse qui ne les connaissait que par ces récits n'était pas moins désireuse de les revoir. Annecy entendit donc avec une véritable satisfaction cette voix joyeuse qui, du haut de ses tours, venait lui dire qu'on allait enfin lui rendre et replacer sous ses yeux son saint Evêque perdu, caché pendant longtemps, mais toujours présent aux souvenirs.

Puis quel attrait, quelle nouvelle, quelle belle surprise pour Annecy qu'une grande solennité religieuse, alors qu'elle ne possédait ni évêque, ni chapitre, ni cathédrale. La ville était divisée en deux simples paroisses qui renaissaient de leurs cendres. Y avait-il donc si longtemps que ses prêtres étaient de retour, ses autels relevés et deux seules de ses églises rouvertes? Les autres, qu'étaient-elles devenues? De quel temps sortait-on, grand Dieu? A soixante ans de distance que nous sommes de cette époque, plaçons-nous à tous ces points de vue, et nous aurons une idée de la vive impression que dut faire sur le bon peuple d'Annecy la nouvelle solennité du 28 mai 1806.

Cette fête, il est vrai, ne brilla pas de la splendeur des fêtes passées ni de celles que nous avons vues depuis ; on n'y vit point ce concours d'Evêques, de prêtres et de pèlerins étrangers. Ce fut une fête de

famille, mais elle n'en fut que plus touchante. N'était-ce pas après l'exil le retour, après tant de craintes et d'alarmes la sécurité, la paix tout un avenir nouveau ? Il fut plus, ce beau jour, il fut pour les bons chrétiens une réparation, une amende honorable à Saint François de Sales, et cette pensée, dominant l'assistance, pénétrant toute la cérémonie, inspira des hommages, une vénération, un culte plus profond que jamais. C'est ce qui ressort du court récit qui nous est resté de cette fête.

Pendant que la ville s'abandonnait au plaisir de la bonne nouvelle, Monseigneur l'Evêque se transporta dans la maison dépositaire des saintes Reliques. Une châsse très-digne avait été préparée pour les recevoir, elles y furent pieusement déposées. Mais, en attendant la cérémonie du lendemain, on voulait leur rendre les honneurs mérités et contenter les fidèles impatients de les revoir. A cette fin un autel au milieu d'une chapelle ardente avait été préparé à l'entrée de la maison, ce fut là qu'on les descendit. A peine y furent-elles exposées, que l'antique dévotion à Saint François de Sales reprit immédiatement son cours. Le bon peuple, heureux de retrouver son saint Evêque, accourut pour passer près de lui le reste du jour et la nuit suivante en prières. Les prêtres, les confréries de la Sainte-Croix, du Saint-Sacrement, du Saint-Rosaire, remplirent successivement ce pieux devoir.

Mais qui vit-on, avec plus d'empressement et de joie, accourir à ce saint tombeau et y verser probablement bien des larmes ? Le cœur nous dit que ce furent ces quelques Religieuses de la Visitation que l'on vit le lendemain à la procession en costume de

leur Ordre. Innocentes colombes autrefois réunies dans un séjour de paix, sous l'aile d'un saint Père et d'une sainte Mère, soudain le vautour fondant sur elles les avait dispersées et jetées éperdues au milieu des horreurs et des agitations de cette époque. Dès lors elles avaient vécu isolément, ou dans leur famille, ou chez des amis, pensant toujours au passé et regardant l'avenir.

En ce moment, que vient-on leur annoncer? Une grande joie, une grande espérance. Voilà déjà leurs Saints Fondateurs qui sortent de l'obscurité de leurs catacombes et qui, comme autrefois, vont être visités, vénérés sur les autels. Oui, bien sûr, elles accoururent aussitôt, ces saintes Filles, et qui pourrait nous dire ce qu'elles eurent de prières, de demandes à faire à celui qui avait gardé et réjoui leur jeunesse? Et ce bon Père ne répondit-il pas à leur âme ce que Notre Seigneur dit autrefois tout haut aux saintes femmes se rendant au tombeau : *Nolite timere.* — Ne craignez pas. — Je suis encore et toujours votre Protecteur et votre Père.

Nous venons de rappeler les saintes femmes et Jésus ressuscité ; mais le 28 mai n'était-il pas aussi pour Saint François de Sales comme sa résurrection et son jour de Pâques? Chacun en éprouvait le sentiment.

Dès sept heures du matin, Monseigneur l'Evêque s'était rendu à l'église de Saint-Pierre (la Cathédrale).

La procession aussitôt s'organisa, et l'on se rendit dans la cour de la maison Amblet et Burquier, devant la chapelle ardente où reposaient les précieuses Reliques. On les vénéra d'abord quelques instants; puis Monseigneur, les ayant encensées, chanta l'Antienne et l'Oraison du Saint. La procession recommença et

huit prêtres vêtus en diacres eurent le bonheur de recevoir sur leurs épaules ce trésor sacré. Au retour, la procession se développa, s'étendit, « elle passa par toutes les rues de la ville d'Annecy, » et partout l'on trouvait les maisons ornées de feuillages, des guirlandes, des couronnes de fleurs suspendues, et surtout de distance en distance des autels magnifiquement parés, qui se présentaient au passage, comme pour prier le Saint de daigner s'y reposer un moment pour bénir le quartier.

L'ordre dans lequel s'avançait cette procession peut intéresser ; le voici :

L'étendard de la paroisse, à l'effigie de Saint Pierre et de Saint François de Sales, don du comte Paul-François de Sales ;

Les confréries du Rosaire, du Saint-Sacrement, de la Sainte-Croix ;

Les Religieuses des divers monastères, parmi lesquelles on fut touché de voir celles de la Visitation en costume de leur Ordre ;

Les prêtres de la ville et du dehors, au nombre de plus de deux cents :

Messieurs les chanoines de l'ancienne cathédrale et de la nouvelle, venus de Chambéry ;

Un corps de musiciens ;

Huit enfants habillés en anges et semant des fleurs devant la châsse.

Les saintes Reliques. Aux quatre angles, quatre chanoines de l'Eglise cathédrale tenant en main les cordons qui en pendaient ; aux deux côtés, huit gardes d'honneur de S. M. Impériale, et huit membres des confréries, portant des flambeaux.

Après la châsse, « Mme la marquise de Sales avec

Mlle Pauline (*) de Sales, sa fille unique, dernier rejeton de la vraie branche de Saint François de Sales. Elles faisaient le cortége de leur Saint et illustre parent, et le suivaient de leurs yeux et de leur amour. Tous les yeux s'attendrissaient à la vue de cette respectable famille opulente autrefois et aujourd'hui dépouillée de tous ses biens par suite de la Révolution (**).

M. le comte Paul-François de Sales avec M[me] la comtesse sa mère et M[lle] sa sœur ;

Monseigneur l'Evêque de Chambéry et de Genève, en habits pontificaux, précédé de M. de Thiollaz, prévôt, et ayant, à sa droite, M. Bigex, archidiacre, et à sa gauche M. la Palme, chanoine ;

Messieurs les membres du tribunal civil ;

M. le maire et les autres autorités de la ville.

Lorsque la procession fut entrée dans l'Eglise, Monseigneur célébra la messe avec toute la pompe et toute la solennité possible. Pendant cet office, les anciens chanoines de la cathédrale de Genève reparurent aux stalles qu'ils avaient autrefois occupées. Leur présence, tout en réveillant d'agréables souvenirs, ne fit-elle pas sentir plus amèrement aux habitants d'Annecy le triste veuvage de leur antique Eglise ?

Mais, parmi ces prêtres vénérables tous revenus de l'exil, des prisons, de la déportation, un ancien confesseur de la foi, un vicaire général qui, par sa sainteté, sa douceur, sa politesse, n'avait jamais eu dans Annecy que des admirateurs et des amis, M. Dubouloz, après l'Evangile, monta en chaire et, devant le Saint reposant dans sa châsse, commença par ces mots :

(*) Devenue M[me] la marquise de Roussy.
(**) M. Chevalier, *Relation de la translation de* 1806.

« *Ossa ejus pullulent de loco suo et nomen ejus permaneat in æternum.* » Que ses ossements refleurissent dans son tombeau et que son nom soit éternel. . . . .

Le succès de ce discours, dans un tel jour, dans un tel lieu et dans la bouche d'un saint viellard dont chacun chérissait la mémoire et savait les combats, le succès de ce discours, disons-nous, était assuré. L'orateur réjouit tous les cœurs, en venant, après dix ans d'interruption, recommencer ces louanges à Saint François, ces exhortations, ces récits de sa vie, tout ce culte enfin à son bon Saint dont la ville d'Annecy ne peut plus se passer.

« A peine le prélat fut-il sorti de l'Eglise, que le peuple, avide de voir le Saint dans sa châsse, se précipita en foule vers l'autel où il était déposé. Les uns priaient M. le curé de la paroisse de faire toucher la Relique à des croix, à des médailles, à des chapelets ; les autres offraient des *ex-voto ;* ceux-ci se prosternaient et pleuraient de joie, ceux-là levaient les yeux et les mains au Ciel ; on s'agitait, on s'empressait (*). . . . . »

Vers les six heures du soir, un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté, et Monseigneur termina la cérémonie par la bénédiction du Saint-Sacrement. Saint François de Sales était désormais rendu à ses enfants, et dans cette même Eglise qui l'avait vu, il y avait deux cents ans, prédicateur, confesseur, évêque, se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

La journée ne se passa pas sans que bien des personnes voulussent revoir encore cette maison hospitalière qui avait été l'arche du salut pour notre Saint

(*) M. Chevalier, *Relation*, page 17.

pendant la tempête. Une inscription en gros caractères et bien inspirée la désignait à la reconnaissance publique ; elle disait :

« *Le Seigneur a béni la maison d'Obédédom, parce que l'Arche d'alliance y est demeurée pendant trois mois.*

Qu'il bénisse aussi cette maison dans laquelle sont restés, pendant treize ans, renfermés dans une arche, les corps de Saint François de Sales et de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Ainsi soit-il. »

Nous ignorons si la porte de cette maison ne porta ce noble blason que pour un jour, elle méritait de le garder jusqu'à l'heure où elle vit tomber sa dernière pierre. Annecy du moins garde fidèlement le souvenir du lieu où fut cette heureuse maison, et on bénira toujours le nom de ces quatre vaillants et fidèles chrétiens qui ont conservé à leur Eglise, à leur patrie, son trésor le plus précieux. . . . .

Le 29 mai, une solennité, semblable à celle de la veille, eut lieu en l'honneur des Reliques de Sainte de Chantal, qui furent pareillement transportées dans l'Eglise paroissiale de Saint-Maurice.

CHAPITRE XI.

Translation de 1826.—De l'Eglise Cathédrale les Reliques de Saint François sont transférées dans la nouvelle Eglise de la Visitation.

Le 28 mai 1806, la ville d'Annecy avait retrouvé le plus précieux joyau de sa sainte couronne. Son Saint Evêque, celui qui l'avait fait belle et glorieuse dans tout le monde catholique, était remonté sur son trône, porté sur les bras de ses enfants qu'il réjouissait et bénissait de nouveau. Mais, hélas! en rentrant dans son Eglise cathédrale, Saint François de Sales n'y avait plus trouvé son successeur. Des quatre Evêchés de la Savoie, celui de Chambéry seul, par suite du Concordat, avait été maintenu sous le nom d'Evêché de Chambéry et de Genève. Annecy, d'un passé si glorieux, n'avait conservé, on s'en souvient, que quelques prêtres desservant deux simples paroisses. Cet état d'humiliation, pour la cité de Saint François de Sales, menaçait de durer, et ce siége illustré par une longue suite de Pontifes distingués semblait ne devoir plus exister que dans sa belle histoire; déjà depuis de longues années les successeurs de Saint François de Sales gouvernaient son diocèse loin de son tombeau.

Les événements tout à coup en décidèrent autrement. En 1815, nos princes du vieux sang de Savoie

étant remontés sur leur trône, on se reprit aussitôt à espérer en leur affection pour Saint François de Sales, en leur dévouement pour sa religion et la patrie. L'espoir des Savoisiens ne fut pas trompé. Nos quatre Evêchés furent rétablis en leurs premiers siéges ; mais ces restaurations voulaient du temps. Ce ne fut qu'en 1823, le 23 avril, que Mgr Claude-François de Thiollaz fut sacré Evêque d'Annecy. Le titre de Genève demeura cette fois supprimé, il devait appartenir désormais à l'Evêque de Fribourg.

Mgr de Thiollaz, à genoux dans son Eglise devant les précieuses Reliques, ne pouvait manquer d'entendre ce que du haut du Ciel lui demandait son Saint prédécesseur. Toutes les âmes pieuses, toutes les personnes intelligentes et dévouées au vrai bien du pays, lui exprimaient les mêmes désirs avec la même ardeur. Et lui-même, le grand restaurateur de notre diocèse, avait-il besoin de l'inspiration et de l'impulsion d'autrui pour vouloir et comprendre cette grande œuvre? N'avait-elle pas été une de ses premières préoccupations et sa plus encourageante pensée dès l'instant qu'il s'était vu le successeur de Saint François de Sales? On comprend de quelle œuvre, de quelle restauration nous voulons parler. L'Ordre de la Visitation est tellement lié à la personne, à la vie de Saint François de Sales dans notre patrie, à son influence, à sa gloire dans le monde, qu'ils ne peuvent pas être séparés. N'est-ce pas l'arbre et le fruit, la source et le ruisseau, l'astre et son rayon?

C'était à ses pieuses Filles du reste que ce bienheureux Père avait donné son cœur et ses cendres à garder. Cette volonté pouvait-elle n'être pas exécutée?

Puis quel honneur pour la ville d'Annecy que celui

de posséder le premier monastère, le berceau de la Visitation, cette maison première toujours appelée par les autres maisons, ses sœurs, du beau nom de « la Sainte source. »

Saint François de Sales et ses premières Filles! quel souvenir en effet! quel gracieux tableau! quelle pieuse et touchante histoire! Aussi bien les Filles que le Père, aussi bien le petit troupeau que l'aimable Pasteur, ont laissé sur leurs traces, dans notre ville, un attrait, un parfum qui ne peut plus s'oublier.

Et, dès cette époque, combien le souvenir d'Annecy n'est-il pas demeuré cher et précieux à tout l'Ordre de la Visitation, et partout et toujours!

Cet Ordre, aussi distingué que modeste, compte encore aujourd'hui cent trente-quatre maisons dans le monde. C'est parmi l'élite des âmes assurément qu'il faut mettre toutes ces humbles Filles qui, sollicitées par la grâce et l'amour du Sauveur, se rangent, pour le servir, sous la bannière et la protection de Saint François de Sales. Dans leur vie recueillie et séparée du monde, que font-elles, sinon étudier avec tout leur amour ce grand *exemplaire?* Ce sont ses pensées, ses sentiments, c'est son cœur tout entier qu'elles s'appliquent à connaître et à reproduire en elles. Marie-Madeleine ravie en contemplant son Sauveur, voilà l'image de la vraie Fille de Saint François de Sales dans sa vie intime; de la contemplation de Notre Seigneur sans cesse elle passe à celle de Saint François, pour apprendre de lui à bien aimer Jésus.

Cela étant, que ne devient pas, pour ces pieuses Filles, le lieu, la ville où fut leur berceau, où vécut leur bienheureux Père, où il pratiqua ses vertus, où il donna ses exemples et ses leçons? Nous ne crai-

gnons pas de l'affirmer, Annecy est, dans tout monastère de la Visitation, plus qu'une cité connue ; c'est comme un séjour, un bien de famille, une patrie aimée, que ces âmes pieuses visitent et saluent chaque jour de mille pensées. A chaque instant n'y sont-elles pas transportées, en suivant Saint François qui inspire toute leur vie ? Aussi, nous n'en doutons pas, leur bonheur est d'étudier notre ville et sa sainte histoire, elles savent le nom de nos Eglises et jusqu'au nom de nos rues ; notre gracieux lac lui-même ne leur est point étranger. Ne redisent-elles pas de loin, tous les jours, les divers lieux de notre diocèse que leur bienheureux Père a touchés de son pied et sanctifié par sa parole d'apôtre ? Oui, en étudiant Saint François, elles parlent de son heureuse patrie chaque jour, elles en parleront encore au Ciel.

Eh bien ! reportons-nous à l'époque du rétablissement de notre diocèse. C'était l'honneur de rester la source toujours vive d'un Ordre si sympathique et si dévoué à notre pays, qu'il fallait conserver. Mgr de Thiollaz, aidé par de promptes et larges aumônes, commença immédiatement à bâtir une nouvelle Visitation, l'emplacement de l'ancien monastère lui semblait défavorable. Cette œuvre fut promptement achevée, mais elle épuisa les ressources. Monseigneur, plein de confiance, pria Saint François, et leva les yeux vers le trône qu'honorait une princesse dont le nom rappelait une des plus grandes bienfaitrices de la Visitation, nous voulons dire la duchesse de Savoie, Christine de France, sœur de Louis XIII. La reine de Sardaigne, en 1824, portait ce même nom, était du même sang, l'une et l'autre ont droit à nos souvenirs les plus reconnaissants.

La reine Christine, informée de la pénurie des ressources, non seulement vint en aide à Monseigneur, elle fit plus. Par sa douce influence, son royal époux, Charles-Félix, agréa si fort ce projet de reconstruire dans Annecy une Eglise de Saint François pour la Visitation, qu'il vint lui-même avec la Reine en poser la première pierre, le 16 août 1824, laissant en outre à Monseigneur la promesse formelle de sa royale présence à la translation solennelle des saintes Reliques, qui s'y ferait plus tard.

Toute l'année 1825 et plus de six mois de 1826 se passèrent à construire cette église. Le 13 août de cette dernière année, les Religieuses de la Visitation éprouvèrent une grande joie. Depuis plus d'une année qu'elles habitaient le nouveau monastère elles n'avaient vu célébrer les divins mystères que sur un autel provisoire dressé contre un des murs de leur chœur. Au jour que nous venons de dire, Mgr de Thiollaz, assisté de son chapitre, alla faire la consécration solennelle de la nouvelle église et de son maître-autel.

C'était l'immédiate préparation aux grandes fêtes annoncées et vivement attendues. Le peuple d'Annecy accourut en grand nombre pour visiter sa nouvelle Eglise; n'était-elle pas à lui, puisqu'il y viendrait désormais vénérer son grand Saint?

Quant aux Religieuses, à plus forte raison leur bonheur fut déjà bien grand, en contemplant cet autel, où sous peu de jours elles verraient venir à elles leur bienheureux Fondateur.

Mais l'on touchait à cet heureux moment. Déjà Monseigneur avait reconnu, le 19 juillet, les corps de Saint François de Sales et de Sainte Chantal. Le 11 août, il avait commencé à revêtir le Saint de ses nou-

veaux habits ; le 18, accompagné de Mgr de Bonald, évêque du Puy, il acheva cette pieuse cérémonie, en revêtant le Saint de tous les ornements pontificaux.

Le 19, avant-veille de la grande fête, arrivèrent nos augustes souverains, le roi Charles-Félix et la reine Marie-Christine. Quand un grand exemple, un acte de foi et de piété sincère descend d'un trône, il fait jaillir du cœur d'un peuple religieux, qui en est le témoin, un cri soudain de reconnaissance et d'amour pour celui qui comprend si bien son devoir de régner. On le vit en Savoie sur les pas de Charles-Félix passant les monts pour venir à nos fêtes. Par cette démarche, ce bon Roi ne donnait pas seulement à notre pays une preuve d'attachement véritable, il donnait surtout, après les mauvais jours qu'on venait de passer, un exemple de piété et de religion qui réjouit la vieille foi de nos populations. Aussi fut-il reçu dans Annecy et accompagné jusqu'au palais épiscopal par les acclamations les plus chaleureuses. Tous les honneurs, tous les hommages furent, dans les premiers moments, pour le vénéré Monarque ainsi que pour la pieuse et charitable Reine.

Mais le 21 était le jour exclusivement réservé à la gloire de Saint François ; son triomphe fut complet. M. Carlin, grand vicaire de notre diocèse, dans la relation qu'il nous a laissée de cette fête, ne craint pas d'avancer que, quelle qu'ait été la solennité de la canonisation en 1666, elle n'a pas eu autant d'éclat que la translation de 1826. Nous ne croyons pas ces paroles trop éloignées de la vérité. Cette fête semble, en effet, s'être distinguée sous certains rapports parmi toutes les autres.

Plus de trois évêques ne s'étaient jamais vus dans

les fêtes précédentes. Avaient-elles attiré un peuple plus nombreux? C'eût été difficile. Des personnes de haut rang, des princes de la famille régnante y avaient quelquefois été remarqués; mais jamais nos souverains eux-mêmes n'étaient venus, par leur présence, en rehausser l'éclat. Quoi qu'il en soit, rappelons à nos propres souvenirs les principaux traits de ce nouveau triomphe de notre aimable Saint.

De grand matin, la foule commença à se porter vers la cathédrale, où étaient les Reliques et d'où devait partir la grande procession. Cette Eglise avait été parée de ses plus beaux habits de fête; cependant elle allait perdre la présence corporelle de son Saint Evêque, de celui qui faisait son bonheur et sa gloire. Ne fallait-il pas qu'elle en témoignât plutôt sa légitime douleur? Elle le faisait en ces quelques vers, inscrits sur ses murs, et que l'on lisait en applaudissant :

Pourquoi dans mon veuvage
Faire éclater tant de splendeur ?
Je suis en proie à la douleur,
Le deuil est mon partage.

C'était au Saint à consoler son épouse affligée. On eût dit qu'il avait dicté lui-même, du haut du Ciel, avec son cœur si bon, cette réponse si touchante :

Pourquoi de vains regrets dans ce jour de bonheur ?
Mon triomphe est le tien, épouse à jamais chère !
Pour te dédommager, si tu perds ma poussière,
Ne t'ai-je pas légué mon esprit et mon cœur ?

En entrant dans l'Eglise, le saint Corps lui-même venait frapper tout d'abord les regards. Et avec quel respect, quelle pieuse émotion chacun cherchait à

s'en approcher pour le bien voir ! Il était au milieu du sanctuaire, exposé à la vénération publique dans sa nouvelle châsse d'argent, don du cœur et de la piété du noble comte Paul-François de Sales à son glorieux parent (*). Ce grand seigneur, connu de toute l'Europe, étant alors ambassadeur en Russie au service de son prince, n'avait pu se rendre à cette fête de famille ; mais son nom, ses vertus, ses grandes qualités, se redisaient dans tous les groupes et dans toutes les familles, si bien que l'on put dire qu'il n'était point absent. Dès la mort de l'illustre comte de Maistre, ne restait-il pas, du reste, le premier homme et le plus beau nom de notre pays ?

Cependant il était temps de commencer la cérémonie assignée pour huit heures. Par deux fois, une pluie abondante et subite vint la retarder. On invoqua Saint François ; et, le ciel étant bientôt redevenu serein, la procession sortit enfin et se développa majestueusement, à travers la ville, dans cet ordre qu'il nous faut aussi dire :

Les bannières, la croix de la cathédrale et celles des paroisses ;

Les confréries du Rosaire, du Saint-Sacrement et de la Sainte-Croix, cette dernière établie par Saint François de Sales lui-même ;

Les prêtres de la ville, du diocèse et de l'étranger, au nombre de six cents environ ;

Les chanoines des diverses cathédrales ;

Un groupe de six évêques, à savoir : Sa Révérence

(*) Cette châsse avait été faite à Paris par M. Cahier, orfèvre du roi, d'après les dessins de M. l'architecte Prosper Dunand, d'Annecy. Cette châsse vient d'être retouchée dans tous ses détails pour la nouvelle fête.

Mgr de Rivaz, abbé de Saint-Maurice ; Leurs Grandeurs Nosseigneurs de Thiollaz, évêque d'Annecy ; Billiet, évêque de Maurienne ; Martinet, évêque de Tarentaise ; Rey, évêque de Pignerol, et Devie, évêque de Belley ;

Douze lévites en aubes balançant l'encensoir ;

Les saintes Reliques, dans leur châsse, portée par huit prêtres en aubes et tuniques blanches. Aux quatre angles, tenant les glands d'or, étaient Nosseigneurs Bigex, archevêque de Chambéry ; de Pins, administrateur du diocèse de Lyon ; Yenni, évêque de Lausanne, et de Bonald, évêque du Puy. Douze flambeaux, portés au nom de l'évêque, du Chapitre et de la ville d'Annecy, entouraient aussi les Reliques ;

Après la châsse, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, officiant. Il était assisté des deux vicaires généraux du diocèse, M. Carlin et M. Poncet ;

Cinq chevaliers de l'Ordre suprême de l'Annonciade : LL. EE. le marquis d'Yenne, le marquis de Villa Hermosa, le chevalier de Sonnaz, le chevalier Ferrero della Marmora, et le marquis de Saint-Séverin ;

Mme la marquise de Sales avec un jeune enfant de quatre ou cinq ans : c'était M. de Roussy, son petit-fils ; Mme la comtesse de Sales avec Mesdames sa fille et sa belle-fille ;

Son Exc. M. le comte d'Andezeno, gouverneur du duché, avec son état-major et le commandant de la ville ;

Les dames qui avaient été présentées à la Cour ;

Le Tribunal et toutes les autorités de la ville ;

Enfin un peuple immense de tout âge, de tout pays et de toute condition.

Pendant cette pieuse cérémonie, le ciel, d'abord orageux, fut constamment serein. Les voix réunies de six cents ecclésiastiques faisaient entendre au loin l'hymne de Saint François, et les excellentes musiques du bataillon des chasseurs de Nice, du régiment de Piémont et de Piémont-Royal se répondaient alternativement. Au dessus de notre ville, dans la cité céleste, les Anges de Dieu ne chantaient-ils pas aussi notre aimable Saint sur leurs harpes sublimes? Nous aimons à le croire; et, pieusement animée par tous ces chants, cette belle procession qui, comme une chaîne d'amour sacré, unissait Saint François de Sales à tous ses enfants, porta dans presque toutes les rues de la ville, avec la présence et la bénédiction du Saint, la consolation et la joie la plus pure. On était ravi d'édification à la vue de ces vénérables Pontifes qui, dans le recueillement le plus profond, suppliaient sans doute le Saint de leur obtenir, à tous, la grâce de savoir, comme lui, aimer et sauver leur troupeau.

Les Grands du monde et tout le cortége qui suivait le Saint Corps, par une attitude respirant la foi et la piété, firent aussi sur la foule la meilleure impression.

Mais ce fut surtout la vue du Saint, aperçu de tous à travers le limpide cristal de la châsse, qui remua jusqu'au fond des entrailles cette population fidèle et croyante. A son approche, les flots pressés de ce peuple tout à coup se taisaient, faisaient silence; chacun voulait voir et contempler Saint François, et, en le voyant, on le priait, on l'invoquait pour soi et pour les siens absents. C'était vraiment le passage et comme un retour triomphant de ce bon Saint au milieu de son cher troupeau. On approchait ainsi de

l'Eglise de la Visitation. Flottant à son sommet, le drapeau bleu de Savoie, à la Croix blanche, la désignait de loin comme le terme du pèlerinage, et on s'y dirigeait par un chemin semé de fleurs. Quand on y fut arrivé, on en vit la façade couverte d'inscriptions, de statues, d'emblèmes, de tout ce qu'avait pu suggérer la foi et la piété.

Mais cette Eglise ne pouvait contenir une procession si nombreuse. Celle-ci se replia sur elle-même et le clergé seul commença à pénétrer pour y prendre place... A ce moment, demandons-nous quelle émotion, quel frémissement, ne durent pas éprouver les pieuses Filles de Saint François, toutes réunies à la grille du chœur! Leur bienheureux Père approche... il arrive... le voilà sur le seuil de l'Eglise... Oh! pourquoi ne leur fut-il pas dit, en ce moment, comme aux vierges de l'Evangile : « Levez-vous, courez au devant. » Non, elles étaient liées, retenues à leur place par l'obéissance à ce même Saint Fondateur; mais elles l'attendirent, comme les vierges fidèles, un flambeau à la main. Et quand il fut sous leurs yeux et devant elles, oserions-nous dire leur reconnaissance, leurs actions de grâces au Seigneur et la joie sainte qui transporta leur âme? Il s'en trouvait, parmi ces heureuses Filles, une ou deux qui avaient autrefois consacré leur jeunesse à Jésus, devant ces mêmes Reliques, au premier monastère. On sait les tempêtes qu'elles avaient traversées. Quand elles se retrouvèrent, comme à leurs premiers jours, devant ce bienheureux Père, ne durent-elles pas alors, comme autrefois la Mère de Chaugy, dans une heure célèbre, demander à Dieu, pour toute grâce, le bonheur de mourir?

Mais laissons ces pieuses Filles aux transports de leur sainte allégresse. « Tandis que l'on s'occupe à « placer sur l'autel la sainte Relique, dit M. Carlin (*), « quel doux murmure vient frapper nos oreilles ! Le « Roi ! se dit-on tout bas avec l'accent de la joie, le « Roi ! la Reine ! Tous les yeux à l'instant se tournent « vers la tribune, non moins belle que spacieuse, que « notre Evêque a fait préparer en face de l'autel de « la Mère de Chantal, pour Leurs Majestés et pour « toute la Cour. On dirait un trône magnifique, et, « certes, il n'en fut jamais de plus beau que celui vers « lequel s'élèvent et qu'environnent tous les cœurs. « Oui, c'est le Roi, et notre bon Roi ; c'est notre « pieuse Reine, qui, n'ayant pu assister à la proces- « sion, à cause de l'incertitude du temps, en ont « observé le développement depuis les fenêtres de « l'appartement de M. l'Aumônier de la Visitation, « et qui se rendent à leur tribune sans passer au mi- « lieu de la foule. »

La châsse étant à sa place, élevée au dessus de l'autel, Mgr l'Archevêque de Paris célébra pontificalement la sainte messe, pendant laquelle on jouit du spectacle le plus touchant. Ce fut celui d'une société nombreuse, choisie et distinguée, qui, à l'exemple de son Roi, montra le recueillement le plus profond et la piété la plus sincère. L'on sentait, dans cette réunion de famille, que Saint François de Sales était présent à toutes les âmes, comme son saint Corps l'était à tous les yeux.

Cette cérémonie du matin se termina par le chant du *Domine salvum fac regem*... chanté, devant le Roi,

(*) *Relation de la translation de* 1826, page 30.

par toute l'assistance, avec un enthousiasme qui dut lui prouver combien sa présence en ce lieu était agréable.

Le soir, à cinq heures, il y eut panégyrique du Saint. L'honneur de le prononcer revenait de plein droit à cet autre enfant des montagnes de la Savoie, à Mgr Rey, évêque de Pignerol, plus tard successeur lui-même de Saint François de Sales. La France et la Savoie étaient habituées à sa vive et pénétrante éloquence; *la cour et la ville*, ainsi que le clergé, l'entendirent cette fois avec un plaisir encore plus grand.

Le surlendemain, 23 août, une solennité presque en tout égale à celle que nous venons de décrire, eut lieu en l'honneur des Reliques de Sainte Chantal, qui furent transférées de l'Eglise de Saint-Maurice dans la même Eglise de la Visitation. La cérémonie de 1806 les avait séparées de celles de Saint François, celle de 1826 les réunit de nouveau.

Ainsi se terminèrent ces dernières fêtes qui, comme toute restauration légitime et vivement attendue, causèrent dans tout notre pays une satisfaction universelle et profonde. La Révolution nous avait fait des plaies douloureuses, elle avait découronné notre ville épiscopale et laissé parmi nous des vides affligeants, mais voilà que peu à peu la poussière, les ruines, tout s'était ranimé, relevé ; et, le 21 août 1826, notre cité se revoyait encore une fois belle et radieuse. Déjà, depuis trois ans, un grand Pontife était venu y redresser le siége et continuer la chaîne des successeurs de Saint François de Sales. Les Religieuses de la Visitation, nos véritables sœurs dans la famille de ce bon Père, avaient aussi vu se reconstruire, pour elles, un nouvel asile de paix et de prière;

et c'était encore, c'était toujours le premier monastère de la Visitation; rien n'était changé dans ce beau nom. Enfin une dernière restauration restait à faire, et elle venait de s'accomplir. Depuis cent soixante et dix ans, les Restes sacrés de Saint François de Sales reposaient sous la garde fidèle de ses Filles de prédilection, la Révolution brusquement était venue briser cette antique et intime union du Père avec ses enfants, et depuis lors cette triste séparation, qui avait causé d'abord des larmes si amères, excitait toujours les plus douloureux regrets.

Après la reconstruction du nouveau monastère, cette séparation pouvait-elle durer encore? Indépendamment de la dernière volonté du Saint qui les avait choisies, qui, mieux que ces saintes Filles, méritait l'honneur de garder un dépôt aussi sacré? Si, depuis Marie-Magdeleine, ce fut toujours le privilége de l'affection la plus pure et la plus ardente de veiller sur les morts, qui, mieux qu'elles dans la famille, aima notre commun Père? Et qui, mieux qu'elles encore aujourd'hui, l'étudie, l'imite, l'honore et lui obéit toujours? Nous le demandons à tout chrétien que son cœur attire quelquefois au tombeau de notre Saint Evêque. (Il n'en est pas, parmi nous, qui soient complètement oublieux de ce devoir.) Lorsque, dans le recueillement d'une bonne prière, et dans un de ces rares moments où tout bruit du monde se tait dans une âme, il lui arrive d'entendre et de recueillir ces prières et ces hymnes, ces chants pieux des Religieuses, qui partant de loin, dirait-on, viennent doucement expirer, comme un saint hommage, autour de la tombe de notre Saint, qu'il nous le dise sincèrement alors, voudrait-il une autre garde autour de Saint François?

Voudrait-il, pour le louer, d'autres voix et d'autres accents? Ah! l'on ne prie et l'on ne chante pas ainsi, la voix humaine ne descend pas si avant dans les âmes, lorsque le cœur ne s'en va pas plus haut que la terre prendre ses inspirations et son amour. Oui, gardez-nous-le, notre commun Père, ô vous ses enfants privilégiées, priez-le pour vous, priez-le pour nous, et que nous n'ayons plus jamais la douleur de vous en voir séparées.

Nous avons fini notre modeste tâche. Qu'avons-nous voulu? Seulement esquisser les premiers traits d'un beau livre qui nous manque, d'un beau livre du reste, qui ne peut être que commencé. Chacun des siècles futurs ne viendra-t-il pas, à son tour, apporter à ce livre sa page nouvelle? Et nous-mêmes, en ce moment, ne préparons-nous pas à notre Saint une fête mémorable? Quel en est le sujet?

Il y a deux cents ans, le Souverain Pontife Alexandre VII, ouvrant le Ciel, montrait à toute l'Eglise notre grand Evêque assis, parmi les Saints, sur un trône éblouissant. Quel jour, quel triomphe pour notre pays, pour notre diocèse! Nous en avons dit le bonheur et le saint enthousiasme. Les actions de grâces, qu'en rendirent au Seigneur nos religieux ancêtres, furent célèbres, éclatantes; et nous avons admiré tout ce que cette reconnaissance et cette joie leur inspirèrent, pour témoigner leur amour au nouveau Saint, leur Evêque et leur Père.

Le souvenir de ces événements, de ces heureux jours, s'est-il ensuite évanoui, dissipé, comme celui de tant d'autres que le temps bientôt efface? Nullement. Faisant désormais partie de notre honneur, de

notre gloire, ces souvenirs ont pris racine jusque dans les profondeurs de notre histoire; ils sont là vivants comme l'amour de la patrie, comme une tradition nationale et glorieuse; ils ne s'effaceront jamais. Aussi, lorsque notre Evêque bien-aimé nous a signalé, il y a quelques semaines, le retour de cette fête que chaque siècle désormais voudra célébrer, soudain tous nos cœurs lui ont répondu; et il a bien pu dire qu'il venait d'annoncer la bonne nouvelle à tous ses enfants. Oui, notre diocèse tout entier présente en ce moment le touchant spectacle d'une sainte et heureuse émotion qui remue toutes les âmes. Partout on ne parle, on ne s'occupe que de Saint François de Sales. Avant de mourir, les vieillards qui l'ont vénéré dans d'autres fêtes veulent le revoir encore ; et la jeunesse, en le voyant pour la première fois, recueillera ces bonnes impressions, ces pieux souvenirs qui se transmettront parmi nous d'âge en âge.

Notre diocèse sera-t-il seul à venir honorer son Saint Evêque? Non. Ce bienheureux Père avait autrefois sous sa houlette des brebis qui, pour être aujourd'hui séparées de nous quant au diocèse, n'en sont pas moins demeurées ses enfants et nos frères. Nous voulons parler des catholiques du pays de Gex et du canton de Genève. Assurément, du haut du Ciel, ce Saint Pontife ne fait pas comme autrefois Jacob bénissant ses petits-fils Ephraïm et Manassé. C'est bien de la même main qu'il nous bénit tous, ou plutôt, ouvrant ses bras, il nous réunit toujours sur son cœur de Père, comme sa famille à jamais chère. Ils viendront se joindre à nous, tous ces enfants de Saint François de Sales, ceux de Genève surtout, qu'il

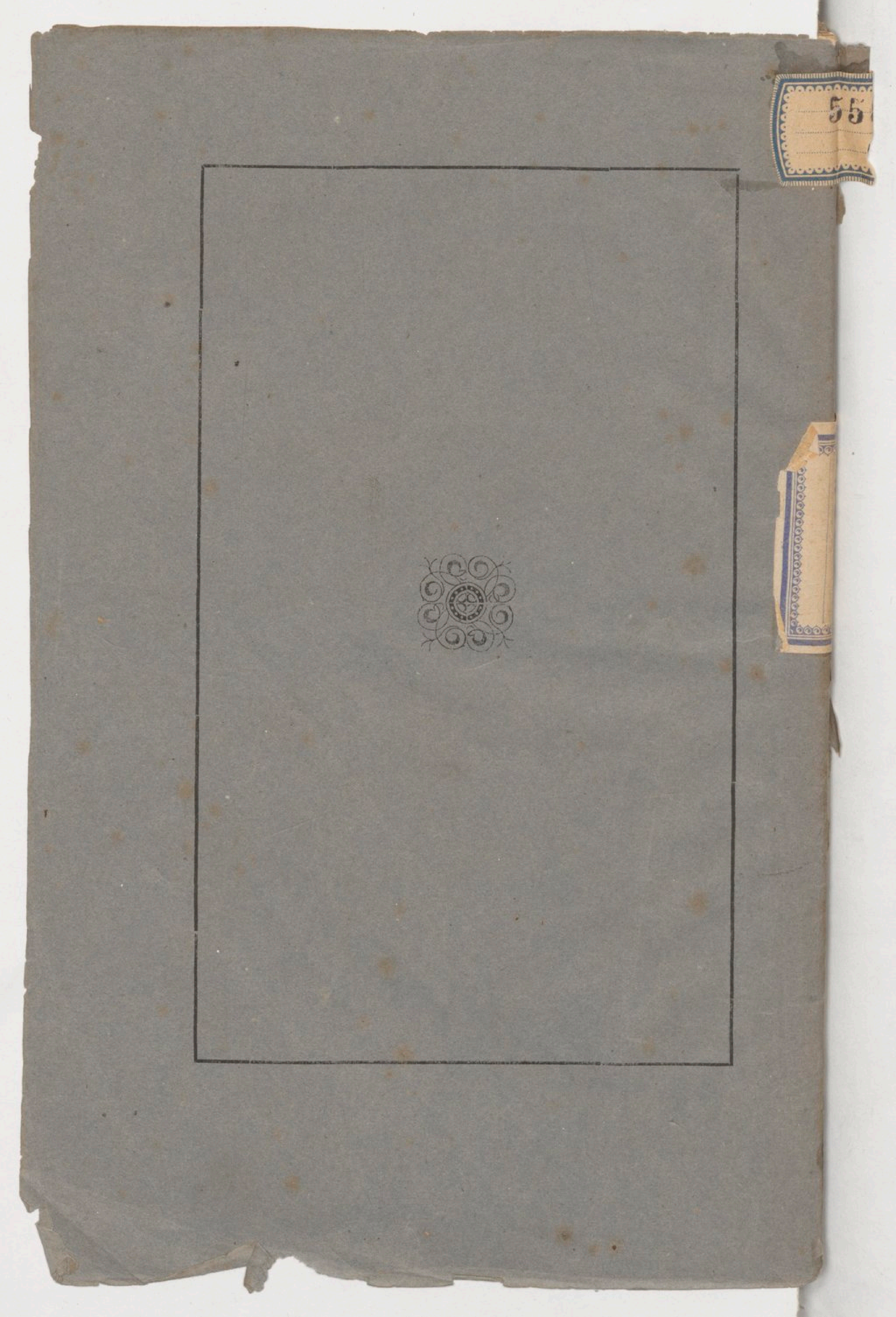
semble avoir voulu naguère se rattacher encore par des liens tout nouveaux. Venant sous la conduite d'un jeune et pieux Evêque qui, par sa douce éloquence non moins que par son nom, nous rappelle à tous le cher neveu et successeur de Saint François, Charles-Auguste de Sales, n'ont-ils pas avec lui une place intime et choisie dans la famille de notre commun Père ?

Et la France catholique qui, pour aimer Saint François de Sales, fut toujours notre sœur, ne sera-t-elle pas avec nous pour célébrer son triomphe? Quand son ancien clergé, dans ses fameuses assemblées, pressait si fort les Souverains Pontifes de décerner à notre grand Evêque la couronne des Saints, prévoyait-il qu'un jour le lieu où fut son berceau, où est son tombeau, sa patrie et la nôtre s'appelleraient aussi la France ? Maintenant donc que Saint François est doublement à elle, cette France catholique, nous n'en doutons pas, avec plus d'amour que jamais, va nous envoyer ses illustres Evêques, si fermes au bon combat, son clergé si zélé, ses fidèles si dévoués. Qu'ils soient les bienvenus !

Ah ! quand nous serons aux pieds de notre puissant et bien-aimé Saint, puissions-nous tous, prêtres et laïques, par notre foi, notre humilité, notre filiale confiance, comme autrefois sa chère Fille Marie-Aimée de Blonay, obtenir de lui qu'il nous lègue son esprit et son cœur : son esprit, pour faire de nous des chrétiens forts, fidèles à Notre Seigneur et à sa sainte Eglise ; son cœur si bon, pour montrer, à son exemple, à tous nos frères, quels sont les sacrifices, les mérites et les charmes de la vraie charité chrétienne.

TABLE

Avertissement ... 5
Chapitre Ier. — Reliques de Saint François de Sales transportées de Lyon à Annecy. — Voyage. — Arrivée. — Cérémonie des funérailles ... 9
Chapitre II. — Reliques du Saint déposées dans l'Eglise du premier monastère de la Visitation. — Ouverture de la châsse en 1632 ... 19
Chapitre III. — L'Eglise de la Visitation rebâtie. — Les saintes Reliques déposées dans une cellule du monastère ... 28
Chapitre IV. — Le procès de la Béatification de Saint François de Sales touche à sa fin. — Ouverture de la châsse en 1653. — En 1656 ... 34
Chapitre V. — Décret de béatification. — Fêtes à Rome. — Le décret arrive à Annecy ... 45
Chapitre VI. — Fête de la Béatification de François de Sales dans l'Eglise du premier monastère de la Visitation d'Annecy ... 51
Chapitre VII. — Cérémonie de la Canonisation de Saint François de Sales à Rome. — La même fête dans l'Eglise de la Visitation d'Annecy, au jour anniversaire ... 61
Chapitre VIII. — Ouverture de la châsse en 1705 ... 73
Chapitre IX. — Les Reliques de Saint François pendant la Révolution. — Comment elles furent conservées ... 82
Chapitre X. — Translation de 1806. — Les Reliques de Saint François sont rendues au culte dans l'ancienne cathédrale ... 94
Chapitre XI. — Translation de 1826. — De l'Eglise cathédrale les Reliques de Saint François sont transférées dans la nouvelle Eglise de la Visitation ... 103


55